

REVUE DU CONSEIL  
REGIONAL DE L'ORDRE  
DES ARCHITECTES  
Avril 2006  
N° 39 - 6,10 €

AUVERGNE  
ARCHITECTURES

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ARTS

# Comme une sculpture urbaine

DOSSIER  
**Le bois**  
prend  
du volume



RIOM

**Un grand lycée  
à taille humaine**

CANTAL

**Le tressage  
du châtaignier**

La maison de retraite de Dunières en Haute-Loire

Entre les panneaux photovoltaïques déjà installés aux Services techniques de la Ville (250 m<sup>2</sup> produisant l'équivalent de la consommation annuelle de 32 voitures électriques) et les 1500 m<sup>2</sup> de capteurs du Centre de maintenance du tramway, Clermont-Ferrand se hisse à la première place des villes de France en termes de solaire photovoltaïque. Cette maîtrise clermontoise de la demande en énergie est emblématique d'un engagement de longue date en faveur du développement durable et, s'agissant du Centre de maintenance du tramway, de la formidable mutation des transports publics à l'échelle de toute la ville et pour les quartiers nord d'un renouvellement urbain durable.

“ ● Notre volonté est de créer une image forte et technologique en relation avec sa fonction et qui soit le reflet d'une logistique de pointe.

● La vue sur le bâtiment administratif est la perception première que l'on aura en arrivant sur le site. Cette première impression doit exprimer la nature de ce nouvel équipement public : high-tech, haute qualité environnementale, énergie renouvelable (photovoltaïque), transparence et ouverture.

● Les structures aériennes des grandes portées seront un signal visible de loin, de jour comme de nuit, par son éclairage "Balise" qui magnifie la permanence du service public.

DHA, architectes urbanistes.

# Centre de maintenance

## du tramway

r u e d e F l a m i n a

Une réalisation du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise

**SMTCC**

### En chiffres

Surface bâtiment : 11 000 m<sup>2</sup>

Surface terrain : 54 979 m<sup>2</sup>

Nombre de personnes dans les ateliers : 50

Nombre de personnes dans le bâtiment administratif : 40

Production photovoltaïque :

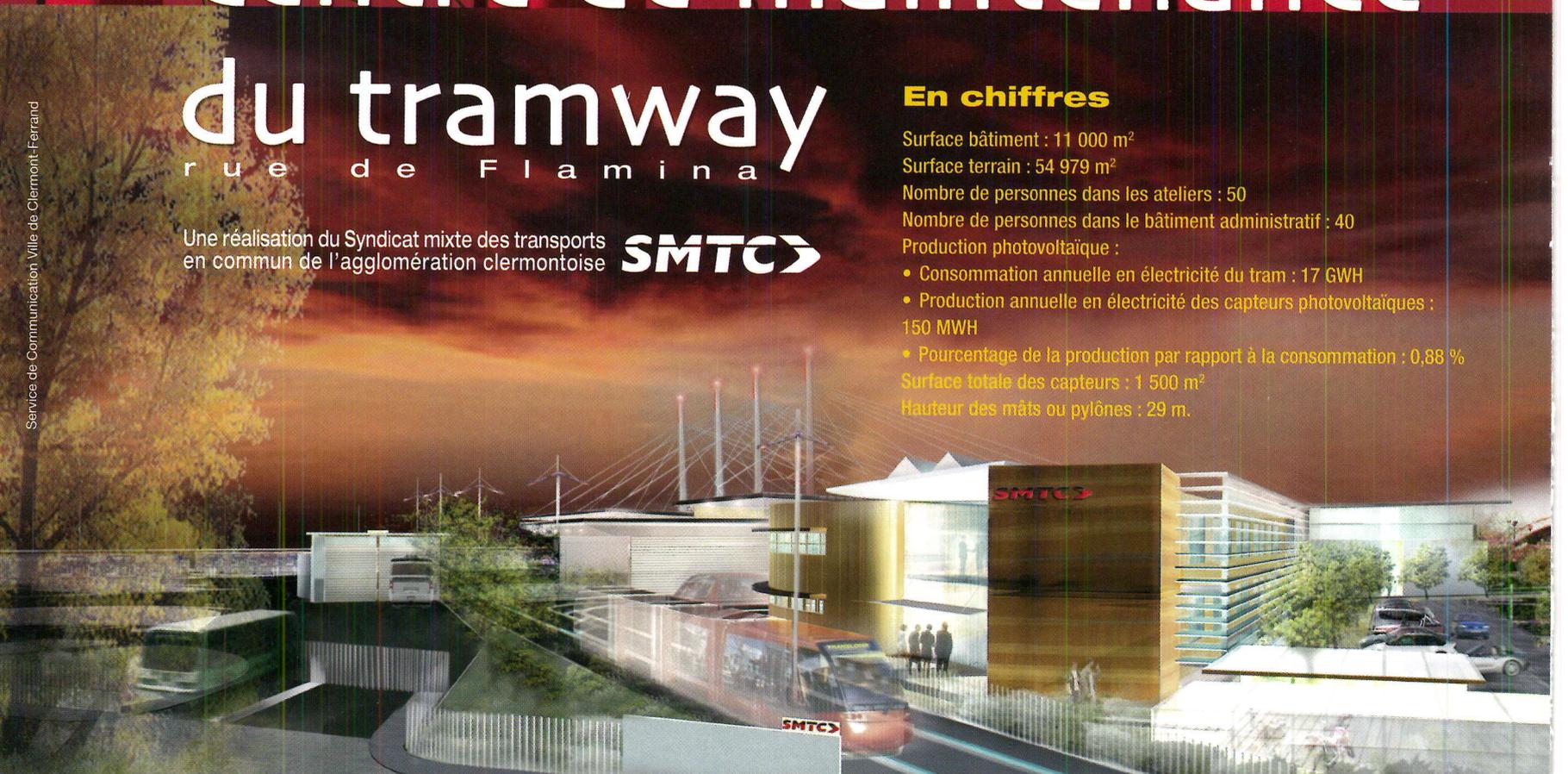
• Consommation annuelle en électricité du tram : 17 GWH

• Production annuelle en électricité des capteurs photovoltaïques : 150 MWH

• Pourcentage de la production par rapport à la consommation : 0,88 %

Surface totale des capteurs : 1 500 m<sup>2</sup>

Hauteur des mâts ou pylônes : 29 m.

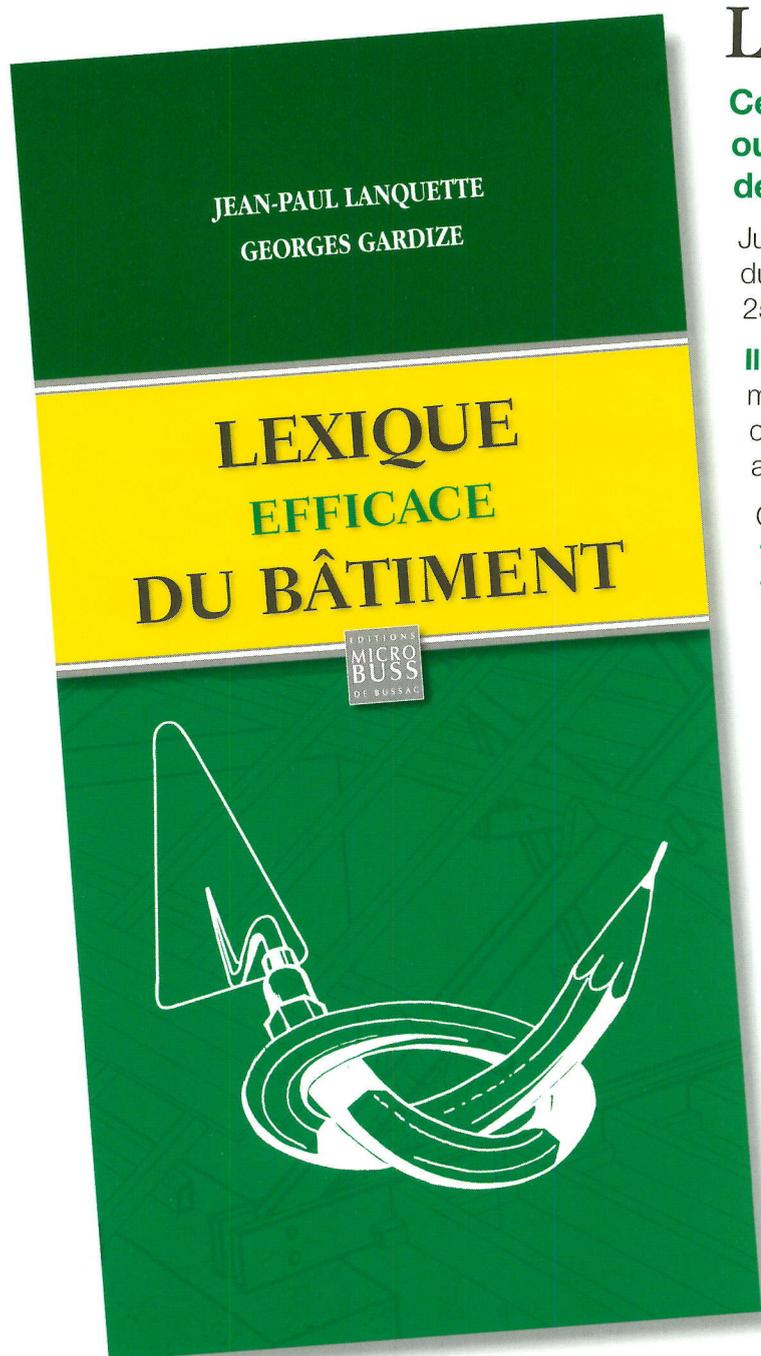


# LEXIQUE EFFICACE DU BÂTIMENT

JEAN-PAUL LANQUETTE - GEORGES GARDIZE

Avant propos de  
**André Guihal**

Conseiller d'Etat honoraire  
Président de la Chambre  
nationale de Discipline des  
Architectes



## LE LIVRE

**Ce livre est destiné à tous ceux que le travail ou le plaisir amènent à fréquenter le monde de la construction :**

Juristes, architectes, ingénieurs, étudiants et autres férus du bâtiment y découvriront la signification précise de 256 termes d'usage, souvent méconnus.

**Il s'agit de dévoiler la signification** de nombre de mots magnifiques, biscornus et sonores, mais trop souvent obscurs : de l'**épaufrure** au **rappointis**, de l'**acrotère** au **rejingot**...

Outre qu'elles aiguisent l'envie de les feuilleter, **plus de 100 dessins viennent redoubler la valeur démonstrative** de ces pages.

Savant et néanmoins plaisant, ce Lexique est un outil efficace pour guider amateurs et professionnels à travers un chantier commun.

## LES AUTEURS

**Jean-Paul Lanquette et Georges Gardize sont deux architectes** atypiques comme cette profession - férue d'équilibre mais aussi de paradoxes - se plaît à en produire parfois.

Issu voilà un demi-siècle d'une longue lignée de maîtres d'œuvre, le premier tire simultanément du côté de la chicane en tant qu'expert auprès des tribunaux - d'où sa très ancienne conviction de la nécessité de cet ouvrage pour instruire nombre d'hommes de loi... et d'autres. Le second pousse pour sa part du côté du graphisme, irréprouvable péché mignon...

Le premier aime à écrire, le second à dessiner. Tous deux hommes du bâtiment, ils ont appris qu'un savoir-faire ne vaut qu'en s'adossant à d'autres, et ce Lexique est bien un édifice où le trait vient jointoyer deux mots pour mieux en lier les sens.

EDITIONS  
**MICRO  
BUSS**  
DE BUSSAC

**VOTRE BON DE COMMANDE AU VERSO**





# 4

## conseil de l'ordre

- Assemblée générale : place aux jeunes...
- Sylvie Soulas succède à Jean-Paul Lanquette à la présidence du Conseil de l'Ordre
- L'Ordre a quitté l'association HQE®
- Concours de perles, dans les (con)cours de récré

# 7

## actualités-brèves

- "Archis d'Auvergne, projets d'ailleurs" : Exportateurs, exposez-vous !
- Biobasic Environnement s'installe au Biopôle de Clermont-Limagne
- Office départemental du BTP : Claude Segaud succède à Aimé Vernay
- Les 25 ans du CAUE

# 9

## actualité

**"Simple et souple", un grand lycée à taille humaine**  
L'équipe de l'architecte montpellierain Emmanuel Nebout a été choisie pour réaliser à Riom le nouveau lycée du bâtiment et des réseaux.

# 13

## événement

**Comme une sculpture urbaine**  
La nouvelle École supérieure d'arts marque fièrement le point de départ du renouveau d'un quartier.

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne.

[www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org)

[ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)

**Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.93.17.22 [ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)**  
**Directeur de la publication : Roland Ondet**  
**Comité de rédaction : Antoine Bruhat / Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieux.**  
**Correspondants : Didier Allibert, Julie Bouniol,**

**Bruno Recoules. Conception-réalisation : G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 [www.gdebussac.fr](http://www.gdebussac.fr) avec la participation de Xavier Zwiller - Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction**  
**Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde 04 73 62 81 08**  
**Alain Rosset 04 73 90 14 34**  
**Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2006.**



## s o m m a i r e

# 17

## dossier

**Le bois prend du volume**  
Longtemps délaissé au profit d'autres matériaux, en particulier, la pierre et le béton, le bois occupe, aujourd'hui, une place honorable, mais encore trop modeste, dans le choix des constructeurs.

- Maison de retraite à Dunières (Haute-Loire)
- Maison individuelle toute en murs massifs à Riom



Photo : Christophe Camus

- (Puy-de-Dôme)
- Médiathèque à Maringues (Puy-de-Dôme)
- Jean-Louis Vigier : L'essor de la filière ne pourra venir que des pouvoirs publics
- Demeure sur les hauteurs à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
- Atelier de menuiserie à Lorient (Haute-Loire)
- Centre culturel à Saint-Germain Laprade (Haute-Loire)
- Station de tramway à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
- René Beaudonnat : Portrait d'une filière en mouvement
- Atelier municipal à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

N° 39

Avril 2006

Prix au numéro :

6,10 €.

Abonnement :

15,24 €.

**Photo de couverture :**

L'École supérieure d'arts de Clermont Communauté  
Photo : Jurgen Nefzger

**Vignette :**

La maison de retraite de Dunières (43)  
Détail.  
Photo : Christophe Camus

- Bloc sanitaire au Lac du Bouchet (Haute-Loire)
- Complexe sportif intercommunal à La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme)
- Antoine Bruhat : Mission impossible...
- Centre aéré à Domérat (Allier)
- Habitation et atelier d'artiste à Champagnat le Jeune (Puy-de-Dôme)
- Jean Mallot : La région soutient la filière bois

# 27

## clin-d'œil

Juste un doigt

## livres

- Comment le temps et l'espace réduisent à la cuisson
- Le vocabulaire de la construction

# 29

## savoir-faire

**Cantal**

**Scénoparc de la vache rouge :**

**Le tressage du châtaignier**

Pour toutes les palissades en bois et surtout l'habillage extérieur du bâtiment d'accueil, les architectes ont retenu la technique du châtaignier tressé, pour respecter l'environnement.

# 30

## observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet
- Je m'abonne

## e n j e u

Jean-Paul Lanquette m'a laissé la lourde tâche de tenir le cap d'un navire gîté de toute part qui a pourtant tant d'importantes et belles escales à faire vers la composition du cadre de vie de chacun.

Je n'ai pas la connaissance quasi encyclopédique de notre métier et du microcosme auvergnat dont il bénéficie et à travers lui toute notre profession. Généreux comme toujours, l'ex-président m'encourage en pensant que mon exercice quotidien proche du vôtre, confronté aux mêmes réalités : de la recherche de la commande, du plafonnement des honoraires, des délais toujours plus pressés, du manque de reconnaissance voire de respect de certains de nos clients ou partenaires, me confère une proximité avec vous dont j'essaierai de faire bon usage dans les sujets quotidiens et les batailles à venir.

Les architectes constituent une force d'actions. Ils participent tous les jours à projeter une vraie politique de la ville et par là même ont un rôle actif dans notre civilisation et restent en veille de ses mutations permanentes. Ils pensent et agissent au quotidien, conscients des contraintes financières.

L'urbanisme et le développement durable sont, par exemple, deux grands pôles de réflexions de fond actuels de l'Ordre national et des Ordres régionaux qui travaillent d'arrache pied sur ces points. Ils élaborent concrètement des propositions. Ces thèmes militent s'il en était encore besoin de l'impérieuse nécessité de la prestation intellectuelle de qualité (lui redonnant ses lettres de noblesse) dans notre monde marchand. Nos décideurs englués dans la gestion à la petite semaine de l'urgence de chaque jour perdent le sens du Projet. En quête d'interlocuteurs compétents ils se retournent naturellement vers nous. Soyons prêts à répondre à cette demande d'où naîtra, peut-être, un renouveau de la considération de l'architecte.

Les capacités de synthèses, de dialogues, de pédagogie et de management inhérentes à l'exercice quotidien et à notre savoir-faire dans la maîtrise d'œuvre concourent toutes, à mon sens, à enrichir et à diversifier nos pratiques pour répondre aux besoins urgents. La programmation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage sont autant de champs de pratique à exploiter.

Nous sommes parmi les plus capables pour mener à bien ces types de missions. Cela nécessitera parfois un renforcement de nos compétences mais surtout exigera toujours de permanentes remises à niveaux et une information continue qui sont, notamment, l'objet du pôle de formation récemment mis en place.

Individu à forte personnalité, libre penseur, aveuglé qu'il est parfois de sa propre notoriété ou par rejet "atavique" de principe de l'institution, l'architecte est parfois dur à mobiliser. Nous devons faire face à nos propres désunions. Il nous faut pourtant être solidaire pour servir nos concitoyens avec le plus grand respect et l'amour de notre métier.

Dans un an, le renouvellement de la moitié du Conseil aura lieu et il n'est pas trop tôt pour commencer à faire appel aux bonnes volontés. Pensez-y !!! De l'engagement, du partage et de la solidarité émergeront les plus grandes victoires pour l'architecture, ses usagers et chacun d'entre nous. Mobilisez-vous sous quelque forme que ce soit.

À l'instar de Jean-François Susini, je rêve d'une participation du plus grand nombre à la décision. Cet Ordre est le vôtre. Ses missions contribuent à justifier le rôle inéluctable d'intérêt public de l'architecture pour la société et par là même de ceux qui exercent ce beau métier objet de tant de fantasmes qui suscite envie voire convoitise...

Sylvie Soulas, Présidente



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

# Place aux jeunes...



**Michel Bodin et Jean-Paul Lanquette : le conseiller national et le président sortant ont devisé gaiement.**

sion de missions entre plusieurs architectes. Quant aux signatures de complaisance, la présidente exprima clairement le cap actuel : elles sont aujourd'hui dans le collimateur ! « Certains jeunes architectes se laissent piéger par ces pratiques, en croyant qu'elles sont anodines : il faut leur faire comprendre que ce n'est pas le cas et qu'elles peuvent être lourdes de conséquences. »

### Étudiants ou salariés ?

Quant à l'enseignement, il fut d'abord traité sous l'angle de la formation continue ; la présidente et Benoît Bavouset se réjouissent de l'évolution du pôle de formation continue qui associe la DRAC, l'école et l'Ordre –

En prélude au "Gala des galériens" qui, le 24 février dernier, réunissait au Sémaphore de Cébazat une bonne part des architectes d'Auvergne, plus de cinquante d'entre eux assistaient à l'assemblée générale de l'Ordre régional, doublement présidée... En effet Jean-Paul Lanquette, président démissionnaire, ouvrit la réunion, puis sa "successeuse" Sylvie Soulas prit le relais, illustrant ainsi la façon dont s'est opéré entre eux le passage de témoin (voir ci-contre). Ils étaient entourés à la tribune par Claude Berger et Georges Varillon, respectivement vice-président et trésorier du Conseil régional de l'Ordre des architectes (CROA), rejoints plus tard par Paul Leandri, directeur de l'École d'architecture de Clermont-Ferrand (EACF), Benoît Bavouset, secrétaire général pour les affaires patrimoniales à la DRAC Auvergne,



**Paul Leandri, directeur de l'EACF, a évoqué "l'avancée considérable de la reconnaissance universitaire des diplômés".**



représentant le directeur régional des Affaires culturelles, et Michel Bodin, membre du Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA). On notait également la présence des conseillers d'État Bernard de Froment, consultant juridique du CNOA, et André Guihal, président de la Chambre nationale de discipline des architectes, qui intervinrent à plusieurs reprises sur des points juridiques.

Le traditionnel bilan annuel faisait apparaître une croissance assez forte du tableau, avec 556 inscrits à la fin 2005. Autres chiffres : 13 sociétés inscrites, 11 radiations, 2 cessations d'activité, 3 changements de région, 4 transferts, une radiation et, à leur demande, 2 radiations de sociétés, 22 honorariats et un décès (Claude Chavarot, voir *Auvergne Architectures* n°36). L'année a connu 21 litiges (dont un seul entre architectes), et l'Ordre a été convié à participer à 20 jurys de concours, soit une baisse sensible (41 en 2004).

Les deux heures très denses de cette assemblée furent en bonne part consacrées à deux thèmes, concernant en priorité les jeunes ou futurs architectes : la déontologie et l'enseignement. La première est inscrite au rang des grands travaux en cours du CNOA, en vue d'un "dépoussiérage" du code de déontologie permettant de le réactualiser en lui donnant tout l'écho qu'il mérite, et le CROA va participer activement à ce travail. Outre le devoir de conseil au client et l'obligation d'assurance, chacun doit bien connaître ses droits et devoirs en matière de succes-

**Vingt-trois nouveaux architectes ont prêté serment lors de cette journée d'assemblée.**

le CAUE a également été sollicité. Un pôle « pas si en retard que ça », avec déjà deux actions à son actif (1), et même suffisamment avancé pour susciter l'intérêt du ministère (qui prendra en charge 3 des 5 actions prévues pour 2006 (2), surtout dans la perspective d'une dimension interrégionale avec le Limousin. Quant aux thématiques abordées, toutes peuvent être étudiées, notamment celles qui sont issues des "18/20" organisés par Christian Caignol, qui lance un appel au peuple : « Faites remonter vos idées et vos attentes ! »

Un autre aspect de ce débat, c'est évidemment la réforme de l'enseignement supérieur. Si les choses se passent (relativement) bien en région, grâce aux CROA, Sylvie Soulas soulignait la tension régnant au niveau national, « avec ceux qui ont mis en place ce monstre ! » Paul Leandri insista sur l'avancée considérable de la reconnaissance des diplômés par l'université, et sur son engagement personnel à ce que « les choses soient claires pour nos étudiants ». Force est de constater néanmoins que le "contrat de professionnalisation" envisagé pour cadrer juridiquement le statut des étudiants en stage de dernière année reste entièrement à définir : étudiants, salariés, un peu les deux... ? Plusieurs professionnels exprimèrent fortement leur réticence à signer des contrats contestables, ou leur crainte « d'une recentralisation effroyable » de la formation, au détriment des départements les plus isolés. La présidente lança un appel aux volontaires pour participer à la commission ad hoc qui aura, semble-t-il, fort à faire d'ici l'arrivée de 60 futurs architectes à pied d'œuvre, en septembre 2006...

**Toutes les photos de l'assemblée générale sont visibles sur le site de l'Ordre [www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org)**

1 - Programmées sur deux fois 2 jours chacune, elles ont porté sur les thèmes "Conciliation-concertation : comment communiquer avec les maîtres d'ouvrage" et "Dynamiques territoriales et développement durable".

2 - Sont déjà prévues : au 1<sup>er</sup> semestre, "Construire en espace protégé", programmée à Aurillac ; au 2<sup>nd</sup>, "Art et architecture". L'objectif est d'associer le plus possible les donneurs d'ordre à ce type de formations, qui peuvent accueillir en moyenne 15 professionnels et 5 étudiants.



**Sylvie Soulas a pris le relais du verbe présidentiel des mains de Jean-paul Lanquette.**



# Sylvie Soulas succède à Jean-Paul Lanquette à la présidence du Conseil de l'Ordre

Un président s'en va, une présidente arrive... Jean-Paul Lanquette a démissionné, fin 2005, de la présidence du Conseil régional de l'Ordre des architectes, arguant de deux raisons.

La première, liée à la réforme de la loi de 1977, était la nécessité ressentie par le président sortant de donner à son successeur, à son avis « nécessairement issu des conseillers élus en 2002 », l'opportunité d'un mandat de quatre ans, afin de garantir la cohérence et la continuité des actions en cours – notamment le contentieux avec le centre de gestion de l'Allier, et la future exposition "Archis d'Auvergne, projets d'ailleurs". La seconde motivation de ce départ était plus personnelle, sans être pour autant privée : « une certaine lassitude », bien compréhensible au terme de huit années fort bien remplies, qui se double de sa quasi spé-

cialisation professionnelle en matière d'expertise. Se jugeant trop éloigné des tâches "traditionnelles" de la profession, celles de la maîtrise d'œuvre, le sortant proclamait haut et fort – comme à son habitude – la nécessité d'« une présidence enthousiaste et impliquée », dotée de « sang neuf et une certaine dose de naïveté »...

Auvergne Architectures, qui a si souvent bénéficié de la participation à ses travaux de Jean-Paul Lanquette, tient à lui adresser ici un hommage particulier : le président était disponible, à l'écoute de tous ; l'expert n'était pas sa science, préférant en faire un usage pédagogique ; quant au chroniqueur, il garde toujours l'œil vif et la plume sagace...

Sitôt élue, la nouvelle présidente Sylvie Soulas, architecte à Ceyrat (Puy-de-Dôme), a tenu elle aussi à souligner l'abondance et la qualité du travail accompli, mais aussi la générosité d'une démission d'abord motivée par un souci de pérennité de l'action collective. Elle

a également rappelé que s'il quittait la présidence et le bureau, Jean-Paul Lanquette reste membre du Conseil jusqu'au terme normal de son mandat. Il compte d'ici là concrétiser l'idée d'une permanence de conseil juridique à l'usage de ses confrères. Quant au plaisir que ses lecteurs ont pu tirer des chroniques parues dans ces colonnes, qu'ils se rassurent : il n'est, dans ce domaine, nullement question de démission cyclopéenne, bien au contraire...



Photo : Danyel Massacrier

## L'Ordre a quitté l'association HQE®

Le Conseil National de l'Ordre des Architectes a décidé, l'an dernier, de quitter l'association HQE®, comme cela avait été annoncé dans *Auvergne Architectures* n°36. Le CNOA considère en effet que l'association HQE® « confisque une large partie du débat » en ciblant exclusivement l'aspect environnemental, aux dépens des aspects culturels et sociaux qui caractérisent l'intervention architecturale. Elle « entretient l'illusion du "tout mesurable" et du "tout normatif" avec la certification présentée comme inéluctable, derrière laquelle se cachent les enjeux financiers » de ce marché. Le CNOA en appelle à une voie différente pour le développement d'une architecture durable et innovante et pas seulement pour celui d'une norme. Il affiche ainsi quatre « pratiques fondamentales : une vision à long terme de chaque ouvrage et de son utilité sociale, dans le respect des générations futures ; la transparence intégrale de la démarche de développement durable ; le dialogue et la volonté de pédagogie avec toutes les parties intéressées ; et enfin la promotion de la recherche et de l'innovation, en s'appuyant notamment sur la formation continue, en cherchant à répondre à des objectifs volontaristes plutôt qu'à des normes ». « La profession s'est ainsi engagée dans une démarche éthique fondamentale », conclut le CNOA, « qui témoigne de notre responsabilité collective et viendra s'inscrire dans son code des devoirs professionnels. »

## Concours de perles, dans les (con)cours de récré

● Une maison de retraite qui ne sera pas de tout repos : La Maison de Retraite de P... se lance dans un programme d'extension et de réhabilitation ambitieux et dans un concours doté d'une prime misérable. A priori, on doit payer le prix des études affecté d'un abattement au plus égal à 20 %. C'est la loi (CMP 74-11-al3). Nous demandons donc à Monsieur le Directeur de nous communiquer le mode de calcul de son indemnité... Réponse cinglante : "J'ai bien compris votre attente" (...) "Le niveau de l'indemnité forfaitaire est fixé à la vue de ce qui est convenu pour les opérations des établissements publics de même type et de même difficulté ; sans élever le standard habituel". J'ai bien compris votre cupidité corporatiste et je vous emmerde... Pas de calcul donc, ni aucune justification, à part l'institution implicite d'un barème occulte "maison de retraite standard habituel". C'est la DDCRF que ça pourrait intéresser... Premier épisode.

Nous renouvelons donc notre demande à Monsieur le Directeur avant le jury du choix des candidats. À force d'acharnement nous finissons par obtenir un calcul savant et explicatif de la "prime" où tout benoîtement, le taux de l'esquisse situé d'habitude à 4 % est de 2 %, il fallait y penser. Deuxième épisode.

42 candidatures parviennent sur ces entrefaites (ce qui est assez déplorable et entretient le fameux : « vos confrères ont bien répondu ! »). Elles sont épluchées par un A.M.O. (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) qui fait vraiment un travail formidable et s'investit totalement dans sa mission. Son rapport d'analyse est un morceau d'anthologie, tellement pertinent et détaillé qu'il n'y aurait pas besoin pour le jury d'examiner les candidatures et la conclusion est d'une telle clarté qu'on pourrait se passer de concours. Ça, c'est du boulot ! On perd tellement de temps en formalités... Quelques commentaires glanés ça et là au fil de

l'analyse des dossiers : "le dossier administratif est complet mais spartiate" ; "le dossier administratif est de bonne qualité mais incomplet" ; "le dossier administratif est complet et très bien présenté" (c'est le meuste) ; "Architecture contemporaine" ; "Architecture classique" ; "Architecture à tendance H.Q.E." ; "Architecture néo-classique" ; "Architecture bien intégrée" ; "Architecture difficilement lisible". Et toutes combinaisons entre ces éléments qui peuvent donner jusqu'à : "Architecture résolument contemporaine bien intégrée à tendance H.Q.E..." Quelques remarques indispensables telles que : "il s'agit d'une équipe féminine" (danger ?) ou "les références ne sont pas en adéquation avec le projet de P...", et toc. La conclusion est sublime. Après des considérations filandreuses sur les moyens en personnel et le chiffre d'affaires, dont on ne retire rien mais qu'il faut bien commenter puisqu'on le demande, notre A.M.O. propose de faire le choix dans une liste de 12 équipes - il en a flingué 30 - puis termine en beauté : "on pourrait par exemple retenir". (Leonpourraitparexempleretenir qui tue), et de proposer 3 combinaisons de 3 équipes, soit 9 : il en a encore flingué 3. Cerise sur le gâteau, cerise sur les gâteaux, c'est une maison de retraite. Après les 3 combinaisons de 3 équipes possibles, soyons fous ! Prenons des risques, ouvrons la porte à la fantaisie débridée, champagne ! : "voire retenir une équipe de jeunes". C'est la fête ! Ça fait froid dans le dos et peut décourager quelque peu les membres du jury qui pourraient penser qu'ils servent à quelque chose... Supprimons les jurys coûteux qui font perdre du temps, et laissons les professionnels travailler pour une "Architecture très pure et très travaillée particulièrement attractive" (celui-là sera probablement le lauréat proposé...). Troisième épisode.

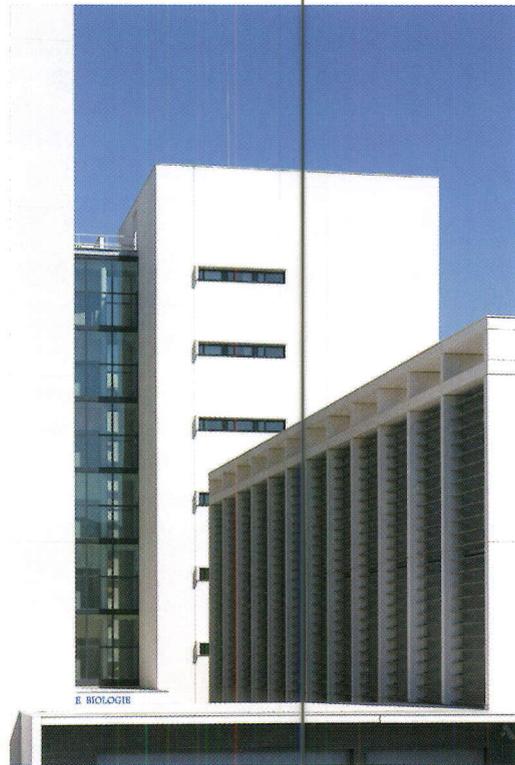
Une affaire qui promet de ne pas manquer de sel compte tenu du budget prévisionnel largement sous estimé.

Honoraires au rabais et budget riquiqui, on va vers un projet laborieux, des appels d'offres infructueux, des marchés au chausse-pieds, des travaux calamiteux sur fond de conflit, un chouette de beau chantier de tout repos. Le scénario catastrophe habituel, dans la bonne tradition d'une saine gestion des deniers publics. Tous nos vœux de réussite aux confrères lauréats qui seront sans doute les auteurs d'une "Architecture très pure et très travaillée particulièrement attractive", veinards... Ce sera le quatrième épisode... à suivre

● Dérive à Bellerive. La loi M.O.P. a fêté ses 20 ans le 12 juillet 2005. Il faudrait que les confrères de l'agglomération de Vichy l'expliquent à M. le Directeur des Services Techniques de Bellerive-sur-Allier qui a monté un dossier de consultation d'expert. Pour bricoler quelques machins, pissotières, rangements pour le Cosac, local au tennis couvert, il lui faut un Architecte. Mais les vespasiennes n'ont pas de secret pour cet aimable technicien territorial chef, il ne demande pas d'esquisse, ni de direction de travaux, il tire la chasse pour évacuer les ESQ, DET, AOR, mais pour faire bonne mesure, pose un joli DCE exhumé de l'ingénierie et se rassure avec une EXE. Ça fait un truc curieux, une mignonnette petite mission bâtarde qu'il va falloir hélas impitoyablement noyer...

● Petit caca à Romagnat. À Romagnat on connaît la loi M.O.P. mal, mais on essaye. Il faut réhabiliter les anciennes écuries de la mairie. L'enveloppe financière est pharaonique : 125 000 € (ça fait 80 millions, comme dirait ma mémé qui vote encore pour le général de Gaulle). Vite, un concours inspiré du "concours sur esquisses" dit l'annonce et honnêtement doté d'une indemnité de 500 € (oui mémé, ça fait un peu plus de 325 000,00 F). Les écuries sont pavées de bonnes intentions... mais on pouvait faire plus simple.

# PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



Laboratoires du CHU, architectes : Sextant/CRR

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

**CHRISTOPHE CAMUS**  
Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41

**Energies :**  
mieux les penser  
pour moins dépenser  
**Vous pouvez agir !**

**INFO → ÉNERGIE**

**Collectivités & Professionnels**

Contactez-nous au :  
**04 73 42 30 90**  
[eie@aduhme.org](mailto:eie@aduhme.org)  
**Service d'information gratuit**

Un service gratuit sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Des techniciens vous conseillent sur ces thématiques dans les applications suivantes :

- Bâtiments
- Patrimoine non bâti et équipements
- Aménagement d'espaces et de territoires
- Déplacements et transports



129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél. **04 73 42 30 90** • Fax 04 73 92 78 21  
[www.aduhme.org](http://www.aduhme.org)  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00

*Soutenu par :*




# nodal

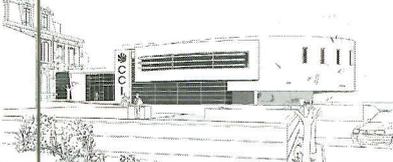
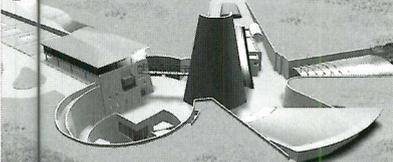
## Bureau de dessin

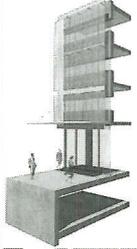
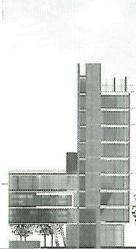
Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: de l'avant-projet à l'exécution:

- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur, nous répondrons à vos souhaits: Contactez-nous !

86 rue Pierre Estienne  
ZAC la Pardieu  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50  
e-mail: [nodal@wanadoo.fr](mailto:nodal@wanadoo.fr)




# ITC

## INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU  
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1  
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16  
E.mail : [info@itc-be.fr](mailto:info@itc-be.fr)

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**
  - Bâtiments tertiaires
  - Bâtiments industriels
  - Ouvrages d'Art
  - Béton - Béton précontraint
  - Charpente Acier - Bois
  - Electricité
  - Câblages informatiques
- **DIRECTION DE TRAVAUX**

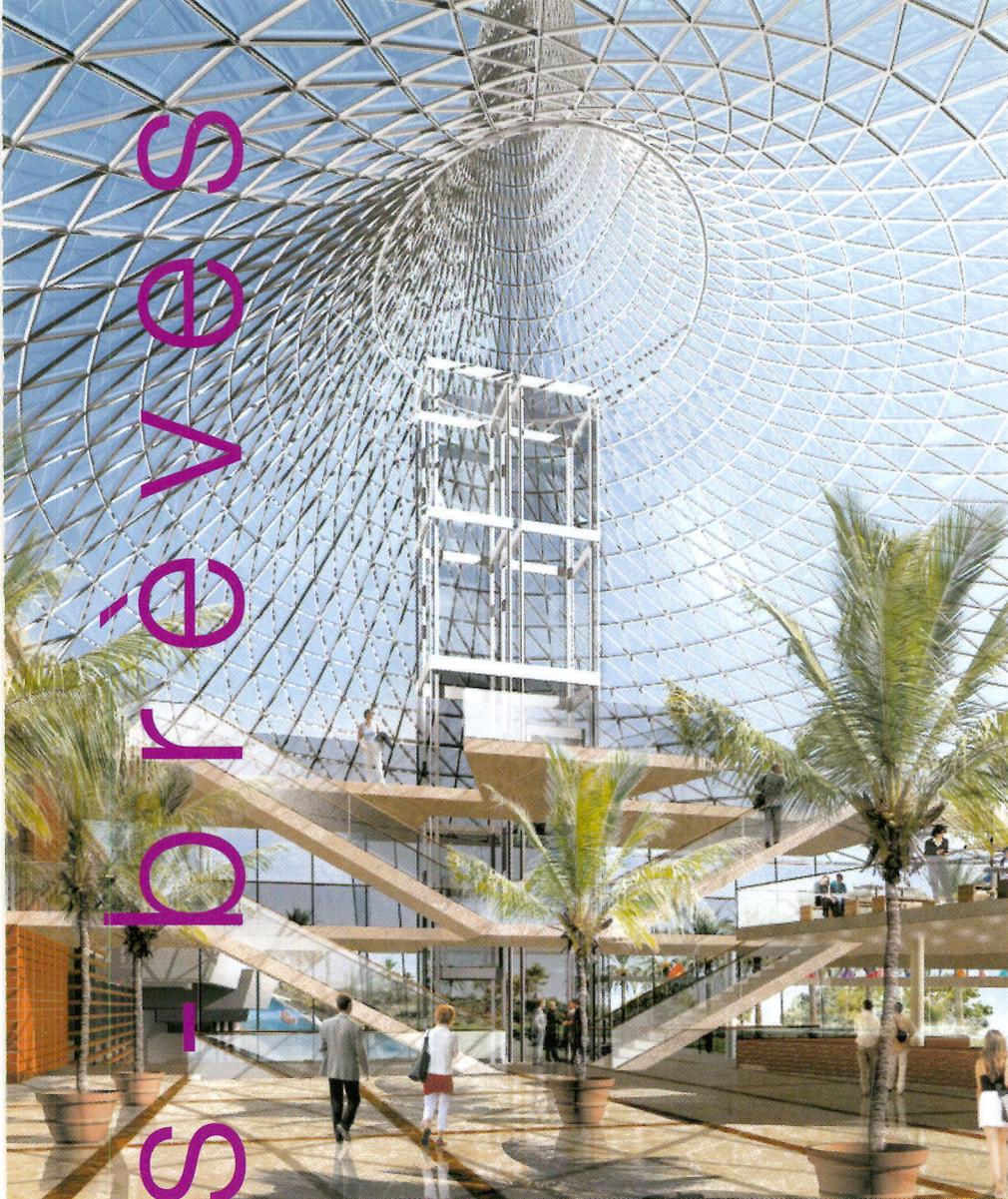
# BETALM

## BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE  
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE  
**Tél. 04 73 28 88 48** - Fax 04 73 28 88 47  
E-mail : [BETALM@wanadoo.fr](mailto:BETALM@wanadoo.fr)

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France



Centre thermal et thermoludique de Pamukkale en Turquie, Architectes Douat-Harland et Associés.

## “Archis d’Auvergne, projets d’ailleurs”

# Exportateurs, exposez-vous !

Après les phases de réflexion puis de recherche des indispensables partenaires, le Conseil régional de l’Ordre et la revue *Auvergne Architectures* se lancent aujourd’hui dans l’élaboration de l’exposition “Archis d’Auvergne, projets d’ailleurs”.

« Nos architectes à l’export » : l’idée est bien sûr de faire connaître les projets et réalisations conçues dans le monde entier par des maîtres d’œuvre de notre région. Mais il s’agit aussi de mettre en valeur une performance plus discrète et pourtant méritoire : celle des agences qui savent faire apprécier leur savoir-faire dans toute la France, au point d’y déployer parfois, depuis l’Auvergne, la plus grande part de leur activité. Moins lointaine, cette exportation n’en est pas moins remarquable, notamment pour l’économie régionale... Cette exposition itinérante, qui s’installera dans plusieurs sites d’importance nationale, voire internationale (L’Assemblée nationale, le Conseil européen à Strasbourg...), fera l’objet d’un numéro spécial d’*Auvergne Architectures*. D’ores et déjà, plus de dix agences ont transmis à l’Ordre une vingtaine de dossiers susceptibles d’être sélectionnés dans l’une des deux catégories, nationale ou internationale. Tous les architectes auvergnats intéressés sont invités à faire de même, en s’adressant plus particulièrement à leurs confrères Claude Maitrias et Roland Ondet, en charge de ce dossier auprès de l’Ordre.

## BIOBASIC ENVIRONNEMENT s’installe au Biopôle de Clermont-Limagne

Plusieurs fois distinguée pour sa capacité d’innovation (prix européen Altran 2001, et en 2004 par le ministère de l’Économie), la société clermontoise Biobasic Environnement, créée en 2000, vient de quitter la pépinière d’entreprises de la Pardieu pour le Biopôle de Clermont-Limagne. Avec sept salariés, elle est spécialisée dans la dépollution des sols et des nappes phréatiques par l’utilisation de biotechnologies (“bioremédiation” par apport de matières organiques et/ou de micro-organismes). Son dirigeant-fondateur Julien Troquet, ingénieur formé au CUST de Clermont-Ferrand, souligne la synergie de Biobasic avec les maîtres d’œuvre, notamment en matière de requalification : « C’est de plus en plus d’actualité sur des créa-

tions de ZAC, en particulier lorsqu’il y a changement d’usage avec réception de public : sans forcément toujours dépolluer, nous pouvons aider à orienter le plus en amont possible les projets d’aménagement et d’architecture. » Biobasic Environnement, qui assure des actions de conseil, d’ingénierie et de mise en œuvre d’opérations de rémediation in ou ex-situ, a également pris l’an dernier le contrôle de Technomembranes, une société homologue située à Montpellier.

Coordonnées : Biobasic Environnement, Biopôle Clermont-Limagne, 63360 Saint-Beauzire, tél. 04 73 64 43 45, fax 04 73 64 43 46, courriel : info@biobasicenvironnement.com, site Internet : www.biobasicenvironnement.com

## OFFICE DÉPARTEMENTAL DU BTP Claude Segaud succède à Aimé Vernay

À la tête de l’Office départemental du bâtiment et des travaux publics, de mars 1988 à juin 2005, Aimé Vernay a laissé la place à Claude Segaud, lui aussi architecte. Il a été rappelé à cette occasion les objectifs de l’Office, « organisme fédérateur rassemblant tous les partenaires de l’acte de construire, à l’écoute de la profession et agissant dans l’intérêt général », à l’origine de la mise en place de plusieurs observatoires : amiante, sécurité et protection de la santé...



## Les 25 ans du CAUE

Profitant de son déménagement dans les nouveaux locaux de la Maison de l’Habitat, avenue de la République à Clermont-Ferrand, le Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et d’Environnement du Puy-de-Dôme a proposé, en janvier dernier, exposition, rencontres, visites et projections de courts métrages pour fêter ses vingt-cinq ans, autour d’un thème central, *Vers un nouveau cadre de vie*. Conçue au lieu d’exposition “arc en rêve” — centre d’architecture, l’exposition présentait les nouvelles formes d’habitat individuel à Bordeaux et à Floirac : « Les architectes, les urbanistes, les paysagistes sont là pour inventer, avec les promoteurs et les élus, de nouvelles formes d’habitat avec des variations multiples entre habitat individuel groupé et habitat collectif individualisé, avec des espaces de

voisinage ménageant tout à la fois intimité et convivialité », expliquent-ils. Plusieurs séances de films, autour de l’architecture et de l’urbanisme, destinées, en particulier, aux lycéens des options Arts Plastiques et Histoire de l’Art, ont complété ces deux journées. Avec un programme éclectique préparé par l’association “Sauve qui peut le court-métrage”, comme ce film suédois, *Musique pour un appartement et six batteurs*, qui permet à six musiciens de se lancer dans un concert en quatre mouvements : cuisine, chambre, salle de bains et salon, ou cet autre film français, *Workin’ Progress*, une comédie musicale urbaine, rythmée par une musique frénétique. La dernière journée étant consacrée à la visite d’architectures contemporaines en milieu rural : la salle des fêtes de La Sauvetat, de Montpeyroux, et de Saint-Maurice-ès-Allier.



# ASTREM



## Ascenseurs

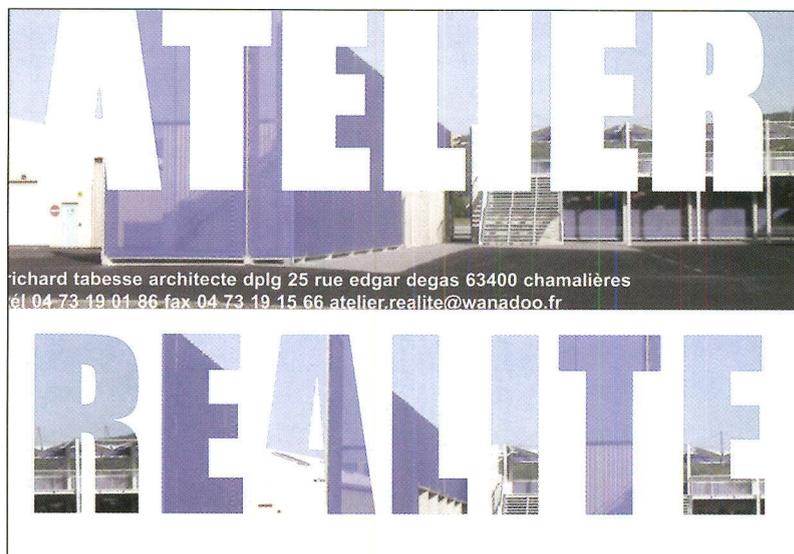
### Monte-charge

15, rue des Frères Montgolfier  
63170 Aubière  
04 73 15 12 70

## Portes automatiques

### Piétonnes, sas, surfaces de vente

15, rue des Frères Montgolfier  
63170 Aubière  
04 73 28 92 44  
astrem2@wanadoo.fr



Richard Tabesse architecte dplg 25 rue edgar degas 63400 chamalières  
tel 04 73 19 01 86 fax 04 73 19 15 66 atelier.realite@wanadoo.fr

# ATELIER REALITE

● Qualité ● Santé/Sécurité ● Environnement ● Responsabilité sociale

**Nos métiers : certification, évaluation de conformité, formation, conseil.**

**Nos secteurs d'activités :** immobilier et infrastructures, énergie et process, industrie manufacturière, télécom et électronique, transport et logistique, agro-industrie, santé, marine, commerce international, aéronautique et espace.

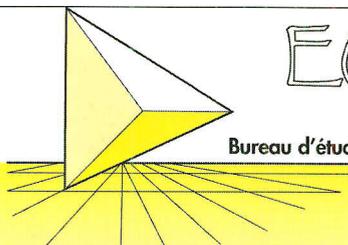
**BUREAU VERITAS** recrute de nouveaux talents (spécialistes construction, environnement, techniciens...)



ZI du Brézet  
3, rue Kepler  
63051 Clermont-Ferrand cedex 2

Tél. 04 73 14 37 50  
Fax 04 73 14 37 59  
Votre contact : Etienne Auratus

**BUREAU  
VERITAS**  
Dans l'intérêt des entreprises et des hommes



# EUCLID

INGENIERIE

Bureau d'études techniques bâtiment - tous corps d'état

- \* Structure
- \* Voiries Réseaux divers
- \* Génie climatique
- \* Electricité
- \* Economie de la construction
- \* H.Q.E.

10, rue Becquerel - BP 123 - 63541 BEAUMONT Cedex  
Tél. 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77  
contact@euclid-fr.com - www.euclid-fr.com



## Société d'Economie et d'Expertise de la Construction

S.A au capital de 50 000 euros

60, rue Bonnabaud - 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04 73 34 29 29 - Fax 04 73 34 96 66

E.mail : seec@wanadoo.fr

1, rue Chollet - 03200 VICHY  
Tél. 04 70 96 13 78

1, bis impasse des Môles - 15200 MAURIAC  
Tél. 04 71 67 34 93



grande halle  
d'Auvergne

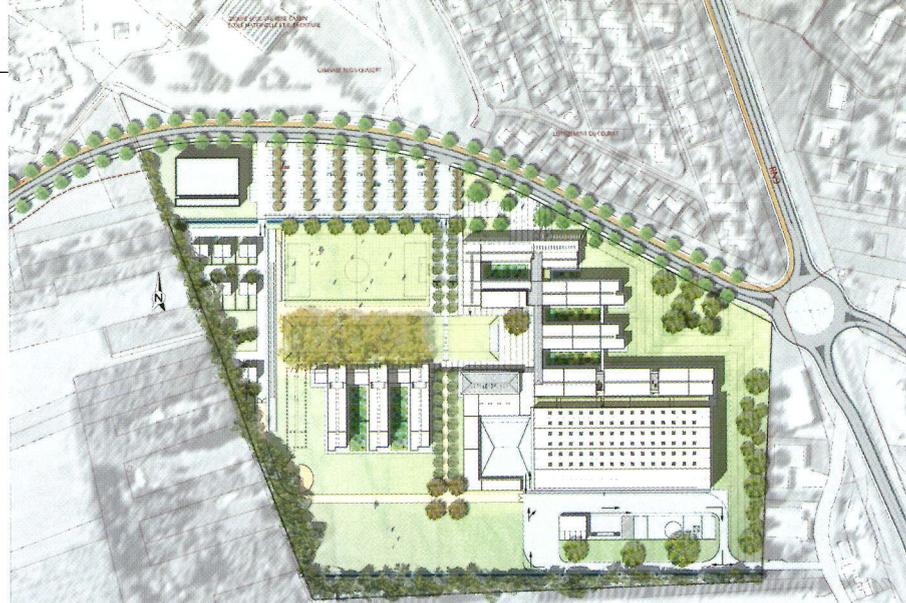
Photo Hervé Negre

Architecte André Grésy

# AUBRILAM

MÂTS D'ÉCLAIRAGE ET MOBILIER URBAIN EN BOIS  
naturellement durable®

L'équipe de l'architecte montpelliérain Emmanuel Nebout a été choisie pour réaliser à Riom le nouveau lycée du bâtiment et des réseaux, de préférence à trois autres projets également présentés ici.



Une nouvelle voie desservira le parvis d'entrée au nord du lycée.

Le futur lycée professionnel du bâtiment à Riom (Puy-de-Dôme)

# “Simple et souple”, un grand lycée à taille humaine



L'établissement pourra accueillir plus de 1200 élèves.

**D**u bois et de la souplesse : le projet de l'architecte montpelliérain Emmanuel Nebout pour le nouveau lycée professionnel du bâtiment dans le quartier du Couriat, à Riom (Puy-de-Dôme), répond d'emblée à ces deux objectifs, parmi les quatre assignés par le maître d'ouvrage, le Conseil régional d'Auvergne. Le troisième, celui de la meilleure qualité environnementale possible, se concrétisera certainement de façon progressive, depuis l'appel d'offres européen en juin 2007 jusqu'à la mise en service en 2009 ou 2010. Quant au quatrième – faire de

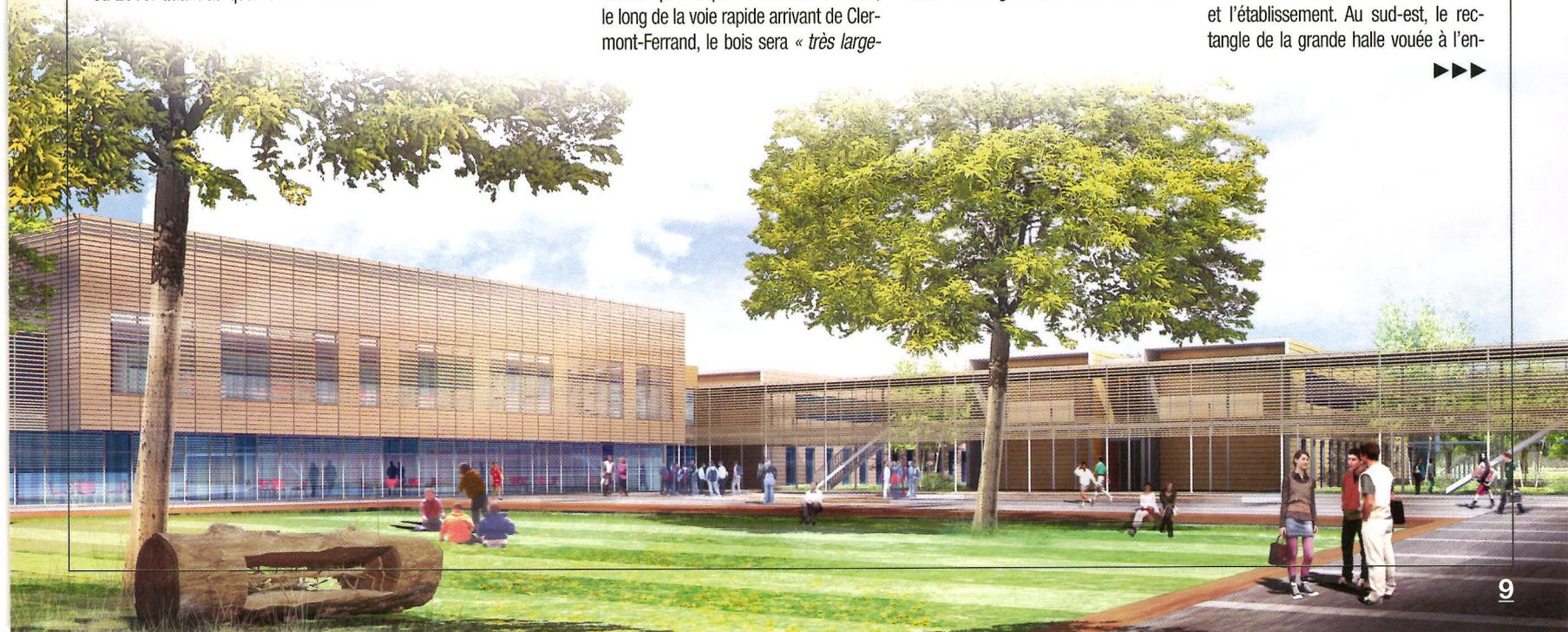
ce nouvel établissement un pôle d'excellence pour tous les métiers du bâtiment (gros œuvre et second œuvre, réseaux, du C.A.P. à la licence professionnelle) –, il ressort sans doute davantage des enseignants que du seul architecte... Mais le projet de celui-ci, sélectionné en septembre dernier, laisse néanmoins espérer à ceux-là l'avènement d'un outil de grande qualité, dont le parvis d'accueil et tous les accès au nord s'aligneront sur une voirie nouvellement créée. Dans ce nouveau lycée implanté sur onze hectares au cœur du quartier du Couriat qui marque l'entrée sud de Riom, le long de la voie rapide arrivant de Clermont-Ferrand, le bois sera « très large-

ment employé » en matière de construction ; il alimentera aussi la chaufferie pour les quelque 22 000 m<sup>2</sup> bâtis, et l'environnement général du site de 9 ha sera celui d'un parc planté et paysagé. Quant à la souplesse, elle consistera notamment à adjoindre à l'effectif cumulé des deux actuels lycées qui seront ici réunis (lycée Gilbert-Romme à Riom et lycée de Volvic, soit 830 élèves), une « marge de progression » de près de 500 places pour porter à 1 230 élèves un potentiel d'accueil « tiré vers le haut » par des filières de techniciens supérieurs et d'ingénieurs. Mais cette sou-

plesse vaut aussi pour les espaces d'étude et de vie : par exemple, l'internat, relativement isolé dans la verdure au sud-ouest de la parcelle, se répartit dans trois bâtiments, reliés entre eux en rez-de-chaussée et traités comme des immeubles résidentiels d'appartements T 4 : ces 3 400 m<sup>2</sup> pourront être augmentés par un quatrième bâtiment, si les besoins dépassent un jour les 300 places prévues.

De même, la salle de conférences, contiguë au hall d'entrée au nord-est, est modulable pour des expos, spectacles et autres occasions d'osmose entre la ville et l'établissement. Au sud-est, le rectangle de la grande halle vouée à l'en-

actualité





rière lequel on accède enfin à la grande halle technologique. Celle-ci est bordée d'une cour ouverte, elle-même entourée des bâtiments de maintenance, et des voies d'accès créées au coin sud-est de la parcelle. Jouant tout au long de son organisation fonctionnelle sur l'alternance des vues lointaines, vers les sommets des puys, et plus proches grâce à un environnement soigné et à taille humaine (démarche HQE, hauteur maximale en R+2), le futur lycée se profile comme une petite ville à l'urbanisme soigné, elle-même susceptible d'insuffler un élan nouveau à un quartier résidentiel datant des années 1980.

**Maître d'ouvrage :**

Conseil régional d'Auvergne

**Architecte :** Atelier d'architecture Emmanuel Nebout

**Paysagiste DPLG :** Laure Quoniam (Paris)

**Economiste de la construction :** Mazet & associés (Paris)

**BET :** André Verdier (structures, Montpellier), Bernard Batut (bois, Montauban), Auvertech (fluides, Riom), Cap Vert (VRD, Lyon), Lamoureux (acoustique, Paris), BEHI (HQE, Toulouse-Ramonville Sainte-Agne), Labeyrie et associés (NTIC, Paris), BITIC (cuisines, Clermont-Ferrand).

**Coût des travaux :**

Projet estimé en phase concours à 32,5 millions d'euros TTC.



**Bois et lumière pour les circulations intérieures.**

►►► seignement technique sera le plus important volume bâti, haut de 7 m sous plafond et éclairé naturellement ; 9 500 m<sup>2</sup> au total sont affectés à l'enseignement professionnel.

**Un urbanisme soigné**

Entre ces deux pôles, une rue intérieure couverte irrigue les espaces successifs, alignés sur un axe est-ouest en s'articulant à différentes ouvertures : côté ouest, depuis l'entrée, s'enroulent autour d'un patio l'administration, les locaux de la vie scolaire en rez-de-

chaussée, ceux des enseignants et le Centre de documentation et d'information en R+1. Comme suspendu en hauteur, voûté de bois et éclairé au nord, le CDI est un des lieux-phares du nouveau lycée. Au sud, il surplombe la cour plantée sur laquelle s'ouvrent les locaux de la vie scolaire, le foyer des élèves, la restauration coiffée de bois et de verre, lumineuse et colorée. Coté est, après la salle de conférences, la rue intérieure dessert les bâtiments d'enseignement général et spécialisé, puis un alignement de locaux mutualisables entre les différentes filières, der-

# trois projets non lauréats

**L**e parc urbain prend une place prépondérante : avec le terrain de sports il occupe presque un tiers de la parcelle, dans sa part nord-ouest. C'est autour de lui que s'organise le projet : à l'ouest, une bande irrégulière de "maisons de ville" de fonction ; au sud-ouest, trois volumes orientés nord-sud constituent l'internat, contigu au centre médico-social. Par rapport à l'internat, les constructions vouées à l'enseignement proprement dit se concentrent sur l'autre côté d'un angle droit. Celui-ci entoure le parc au sud et à l'est, la "charnière" s'appuyant sur le bâtiment de la restauration. Depuis cet angle, s'élève vers le nord (où se trouvent les accès principaux et le parvis d'entrée) un long volume en R+1 et R+2, accueillant l'enseignement général et spécialisé ; il est légèrement concave en son centre, là où viennent s'encastrent deux petites diagonales : le CDI (en rez-de-chaussée), puis la salle de conférence, prolongée à l'est par les locaux des professeurs.

Sur un axe nord-sud presque parallèle, l'enseignement technique est regroupé dans un bâtiment étroit qui dessert



## Un parc à l'ouest, le bâti à l'est

quatre volumes plus épais, correspondant aux métiers du gros œuvre, de la finition, du bois et du thermique. Les fonctions d'enseignement (hors internat) sont donc entièrement regroupées sur la moitié est du site.

**Architectes :**

Art'ur SARL (Paris) ; associés : Atelier Casa (Clermont-Ferrand) ; architecte HQE : Brindel-Beth (Paris).



# Un “vaisseau du futur” au cœur des “listes”...

L'organisation du projet s'inspire du découpage parcellaire du site, en lanières appelées “listes”. Les bâtiments s'étirent donc en longueur dans le sens nord-sud, mêlant des matières premières réputées authentiques et durables : bois, terre cuite et pierre. Les grands pôles composant le lycée, entourés par une voie d'enceinte, se répartissent ainsi : les ateliers à l'est, le long de la route nationale et dans le prolongement de ceux de l'entreprise MSD, simultanément protégés

et mis en scène par une longue façade-filtre en lames verticales de bois ; l'hébergement à l'ouest, proche des zones d'habitat du quartier du Couriat ; l'accueil et l'enseignement se situent face à la voie créée au nord, au contact des accès et des stationnements (situés hors enceinte, de même que les logements de fonction), où le bâti et la végétation composent un paysage en harmonie avec l'environnement résidentiel. L'originalité du projet est située en son cœur, dans l'axe du parvis d'accueil,

avec un bâtiment nommé l'Aérolithe, le seul qui déroge au dessin rectiligne, faussant légèrement le parallélisme entre les volumes situés de part et d'autre de sa forme « organique » légèrement ovale, mi-aile d'avion mi-boomerang, appuyée à l'arrière sur un épais rideau de verdure. Ce « vaisseau du futur » réunit le hall d'accueil, la salle d'activités et de conférences, le CDI ; en bref, il concentre les fonctions les plus “sociales” du lycée dont il est le cœur palpitant, recouvert de cuivre.

#### Architectes :

Atelier 4 (Clermont-Ferrand),  
Le Compas dans l'œil  
(Clermont-Ferrand),  
Îlot (Clermont-Ferrand)



## Un lycée à couvert

“Un grand toit esthétique et technologique” : cet élément essentiel au projet recouvre, dans tous les sens du terme, les axes et l'organisation de cette petite cité scolaire et technique, lui conférant du même coup une image marquante. Les architectes ont organisé leur projet selon deux axes. Celui d'est en ouest « irrigue l'ensemble des fonctions » : ateliers et enseignement général de part et

d'autre, puis restauration et administration, et enfin les logements. L'axe nord-sud, démarrant du parvis d'entrée, sépare l'enseignement, situé à l'est dans des volumes très orthogonaux, des autres fonctions du lycée. Celles-ci bénéficient de bâtiments aux formes plus souples, plus rondes. Le toit abrite les ateliers et l'axe est-ouest, sa structure en bois étant supportée par des poteaux constitués chacun de quatre

troncs d'arbre assemblés ; des sheds inversés fournissent une lumière naturelle abondante. Un ensemble maniant ostensiblement rigueur cartésienne et souplesse, et se posant explicitement comme une métaphore de ce qu'est l'enseignement – ou de ce qu'il doit être...

#### Architectes :

Unanime architectes (Lyon)

# VANDALISME, VOL, EFFRACTION voici enfin la solution...

- Sans orifice
- Non crochetable
- Non copiable
- Sans énergie
- Etanche

## Innovation - sécurité

*Une nouvelle vision des cylindres de sûreté  
Codage par flux magnétiques canalisés*

### Les avantages

- > autonome, sans apport d'énergie
- > sans orifice et non crochetable
- > simple à monter et à utiliser
- > adapté aux milieux difficiles
- > Clé non copiable - carte de propriété



### Les applications

- > variés
- > organigrammes
- > ouverture centrale

### Une gamme étendue

- > cylindres à profil européen
- > verrous de sûreté
- > barillets à came



### Verrouillage à codage par flux magnétiques canalisés

La gamme des produits conçus et développés par C.I.S.M. est basée sur la maîtrise et la combinaison de flux magnétiques.

Cette technologie, brevetée et innovante, alliant simplicité d'installation et d'utilisation offre de nombreux avantages en terme de sécurisation d'équipements et de sites sensibles.

Cylindres à profil européen, verrous de sûreté, barillets à came... la gamme est particulièrement adaptée aux milieux difficiles. Sans orifice et sans apport d'énergie, ces produits non crochetable et étanches aux intempéries sont recommandés face aux risques tels que le vandalisme, l'obturation par corps étranger, le risque d'oxydation, la présence de sable ou de gel par exemple.

Les clés sont garanties incopiables et livrées avec carte de propriété assurant la parfaite maîtrise des reproductions. Destinée aux institutionnels, industriels, acteurs du BTP et autres professionnels, cette technologie permet de répondre à la plupart des types d'organigrammes.

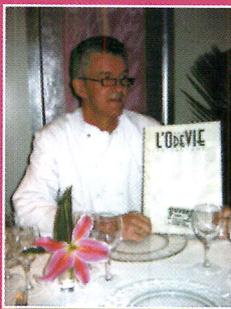


**cism**

84, rue Pierre-Etienne 63000 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 74 60 65 - Fax : 04 73 74 60 69 - Email : [contact@cism.fr](mailto:contact@cism.fr) - Internet : [www.cism.fr](http://www.cism.fr)

## Restaurant L'ODEVIE

Une grande brasserie parisienne au cœur de Clermont-Ferrand



OUVERT  
**7 JOURS SUR 7**  
DIMANCHE MIDI  
COMPRIS  
de midi à minuit

**Spécialités**  
Viande de salers  
Huîtres Marennes d'Oléron  
Poissons...

Salle indépendante pour repas d'affaires, familles, associations... Ambiance Piano Jazz.

1, rue Eugène-Gilbert  
63000 Clermont-Ferrand  
04 73 93 90 00

## Bureau d'Etudes Techniques



- Génie climatique
- Electricité - Courants forts - courants faibles
- S.S.I.
- Structures
- Economie de la construction
- O.P.C.
- S.P.S.

**Siège social :** Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC  
**Agence :** I, rue des Manzats - Z.I. - 63800 COURNON D'AUVERGNE  
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E.mail : [accueil@igetec.fr](mailto:accueil@igetec.fr)



Cuisines  
Jean Pierre **leksiak** concessionnaire  
FABRICANT exclusif

**poggen**<sup>®</sup>  
**pohl**

nouveau rond-point  
48, avenue de Cournon  
(km lancé)  
63170 Aubière

Tél. 04 73 27 17 17  
fax 04 73 27 71 10



[www.cuisinesoleksiak.fr](http://www.cuisinesoleksiak.fr)

Nouveau maillon de cette « *voie latine* » (1), qui s'étend de la cité universitaire jusqu'à l'école de commerce, la nouvelle École supérieure d'arts marque fièrement le point de départ du renouveau d'un quartier. Présentation.

## Les principaux repères

**1999/2000**

Une première étude portait sur les besoins de l'école et son extension possible dans les anciens locaux de la Halle aux Blés, édifice classé datant du 18<sup>e</sup> siècle. Mais le projet retenu par la Ville de Clermont est contesté par les Bâtiments de France, puis finalement abandonné.

**2001**

Lancement d'un nouveau concours et choix de l'équipe d'architectes. Déménagement des étudiants dans des locaux provisoires en périphérie de Clermont-Ferrand.

**Janvier 2005**

Clermont-Communauté prend la maîtrise d'ouvrage.

**3 janvier 2006**

Après deux ans de chantier, l'École supérieure d'arts ouvre ses portes aux étudiants.

École supérieure d'arts

Comme une  
sculpture  
urbaine



La rue intérieure traverse l'école, de part en part. Cette coupe franche dévoile l'envers du décor, et montre l'école dans toute son intimité.

## Le cuivre : un savoir-faire particulier

Les feuilles de cuivre sont posées sur un support recouvert d'une volige en bois. L'emploi de cette technique exige un savoir-faire particulier de la part des artisans, qui ont dû suivre scrupuleusement les pliures et les prismes du bâtiment. Avec le temps, le cuivre va perdre de son éclat, d'abord orange et étincelant, il va s'assombrir avec l'oxydation et devenir vert. « Sa mutation dans le temps, estime Rodo Tisnado, l'un des architectes, offre le spectacle permanent d'une "performance artistique" naturelle ».

## “L'architecture n'est pas figée”

### Sylvain Lizon, directeur de l'école

Nouveau directeur de l'ESA, Sylvain Lizon, photographe de formation, ne tarit pas d'éloges sur l'architecture de la nouvelle école, qui peut évoluer en fonction des besoins, un atout formidable, pour lui. « *Contrairement à beaucoup d'autres endroits, répète-t-il, l'architecture, ici, n'est pas figée. En étant souple et ouverte, elle suit les nouvelles méthodes d'enseignement. Car les professeurs ne doivent plus être isolés dans leurs ateliers. Tout en gardant leur spécificité, ils sont appelés de plus en plus à travailler ensemble, à se "croiser" et à créer, le cas échéant, de nouveaux espaces.* »

**A. A. : Comment l'architecture peut-elle s'adapter à ce nouveau type d'enseignement ?**

Sylvain Lizon : Les architectes ont longuement réfléchi à l'organisation de l'enseignement et ils en ont déduit que les surfaces n'étaient pas arrêtées dans le temps, ni les volumes, et que nous devons pouvoir bouger les cloisons, comme c'est le cas

dans beaucoup d'immeubles de bureau. Ils ont donc imaginé de grands plateaux, qui pourront être organisés autrement l'année prochaine. Rien n'est définitivement gelé. Les salles, en principe, n'ont pas d'usage prédéterminé. Et le système de construction le permet.

Le béton brut, choisi par les maîtres d'œuvre, permet justement de monter de nouveaux murs, de les repeindre. L'opération aurait sans doute été plus contraignante, s'ils avaient proposé un autre sol ou un autre revêtement. Cette mobilité, que nous encourageons au niveau des élèves, correspond à notre pédagogie.

**Un signal dans la ville**

**A. A. : Toutes les salles de cours et l'ensemble des ateliers donnent sur une cours intérieure. Ne craignez-vous pas de vous sentir un peu enfermé ?**

Sylvain Lizon : Au contraire ! Cela ne peut que favoriser les liens entre les étudiants. Je suis persuadé que le phénomène de

curiosité et d'attention mutuelle va se développer. Avec cette rue centrale, une cour pour certains, nous disposons d'un espace de vie, d'échanges, de croisement. Pourquoi ne pas prolonger l'atelier de sculpture en plein air ? Dans cette grande maison, où les ateliers peuvent atteindre 230 mètres carrés avec une hauteur de 8 mètres sous plafond, tout a été conçu pour la création. Les ateliers sont prévus pour suivre la course du soleil et pour recevoir le maximum de lumière. Une attention particulière a été accordée aussi par les architectes à l'insonorisation des salles, avec un système de panneaux accrochés au plafond. Tout a été pensé pour que les étudiants et les professeurs travaillent dans les meilleures conditions.

**A. A. : Avez-vous l'impression que l'école devient un signal dans la ville, grâce à son architecture ?**

Sylvain Lizon : Sans aucun doute. Elle contribue fortement à la renaissance architecturale de Clermont.

# Architecture Studio joue la carte internationale

Autour de huit architectes associés (Martin Robain, Rodo Tisnado, Jean-François Bonne, Alain Bretagnolle, René-Henri Arnaud, Laurent-Marc Fischer, Marc Lehmann, Rouïeda Ayache), l'agence regroupe une centaine d'architectes, urbanistes, designers, architectes d'intérieur et d'économistes de nationalités différentes. Elle s'est constituée sur la base « d'une volonté intellectuelle d'ouverture. L'écriture architecturale se veut sans cesse renouvelée dans ses modalités d'expression par l'approche collective et la nature diverse des projets. L'architecture est considérée comme le produit du dialogue des intérêts économiques, culturels, sociaux, environnementaux, qui s'inscrivent dans un certain projet ». Architecture Studio vient d'ouvrir une agence à Shanghai et à Dubaï (Emirats unis).

A son palmarès, le Parlement européen de Strasbourg, l'Institut du Monde arabe, en partenariat avec Jean Nouvel et Pierre Soria, l'église Notre Dame de l'Arche d'Alliance à Paris, trois réalisations que l'agence considère comme symboliques. Mais aussi le Centre de recherche du groupe Danone, à Palaiseau, le siège du groupe chinois Wison, à Shanghai, le Théâtre national, à Bahrein, la porte ouest de la Mecque, en Arabie Saoudite, l'ambassade de France à Mascate, Oman, l'opéra pour la Fondation Onassis, à Athènes, le nouveau théâtre d'Angers... L'agence a été lauréate de l'Exposition Universelle 2010 à Shanghai, du Grand théâtre de Beyrouth, de la Cité des Arts de la région de Calabre, en Italie.

## Combien ça coûte ?

Au total, 8,450 millions d'euros hors taxes, répartis entre Clermont Communauté, de loin le plus gros financeur avec 5,330 millions d'euros, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil général du Puy-de-Dôme, 850 000 euros chacun, et enfin les Fonds européens Feder, pour 569 730 euros.



**Tous les ateliers sont baignés de lumière grâce à une immense façade vitrée.**

« Nous avons tenté de créer un lieu emblématique, ouvert sur la ville ». Geste symbolique dans un quartier qui en manque singulièrement, l'École supérieure d'arts « exprime un travail artistique sur la forme et la matière, analyse Rodo Tisnado, l'un des architectes du projet. Sur la forme puisque le plissé de sa peau traduit les tensions du processus créatif, unitaire et contradictoire à la fois, sur la matière, par le choix du cuivre, travaillé et scénographié, pour recouvrir la toiture et les façades, un matériau dont l'aspect évolue dans le temps, comme le spectacle permanent d'une "performance artistique" naturelle. Ce renouvellement continu de l'image de l'oeuvre, ajoute-t-il, témoigne aussi, à un certain niveau, de son évolution dans le lent processus de sédimentation culturelle ».

La façade de la nouvelle école se présente comme une peau protectrice couvrant à la fois les espaces de formation et de création. Elle suit le contour de la parcelle, se déforme sous les forces intérieures qu'elle abrite et débordé même de soixante-dix centimètres, à partir d'une hauteur de 4,50 mètres. Du côté du futur parvis, défini au cours d'un

concours European, la façade dévoile l'oeuvre achevée au travers des surfaces vitrées. C'est là que sont concentrés les différentes circulations et les noyaux techniques, formant ainsi un espace tampon entre l'agitation urbaine et les lieux de création, ouverts sur la rue intérieure, qui traverse l'école de part en part, et baignés de lumière par la façade vitrée.

### L'envers du décor

Cette coupe franche dévoile l'envers du décor, montre l'intimité de l'école dans toute son activité. Tous les ateliers ouvrent sur la "grande rue", toute en longueur. Et derrière le mur de verre se laissent deviner quelques unes des oeuvres en cours de réalisation. Un espace convivial et animé, situé dans la continuité de l'espace public, où les étudiants peuvent travailler, improviser, tisser des liens avec le public. Celui-ci peut accéder directement aux salles de cours, en dehors des heures de fonctionnement de l'école, au rez-de-chaussée, pour suivre les cours du soir. Les trois autres étages étant réservés aux étudiants.

Seule rescapée de la coupe effectuée au

cœur de l'îlot, la passerelle, recouverte elle aussi de cuivre, relie les deux parties de l'établissement. La coursive, qui dessert les ailes arrières, est également protégée par un large débord de la toiture. Posé sur un socle, en raison des risques d'inondation, le prisme formant le gabarit de l'école tient compte du terrain et de la hauteur des constructions environnantes. Il se définit par une membrane métallique épaisse et irrégulière, qui recouvre l'espace intérieur ceinturé de verre. Les volumes de certains espaces autonomes, comme l'amphithéâtre de 150 places et les studios vidéo et photo, se lisent en transparence derrière la façade.

Très lumineux, le nouvel édifice, d'une surface de 6 000 mètres carrés, est idéalement situé au cœur du quartier étudiant et à proximité du centre ville. Dans ce nouveau lieu, doté d'une forte identité et d'un matériel performant, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies, l'École supérieure d'arts dispose de cinq ateliers, un par année, d'une bibliothèque intégrée au réseau de lecture publique de Clermont Communauté et de nombreux espaces étudiés pour la création : un studio vidéo, des ateliers pour la gravure, la sérigraphie, la sculpture, le son, l'infographie, sans oublier les salles de cours, l'auditorium de 140 places et le vaste hall pour les expositions.

(1) Allusion au quartier latin. Outre la nouvelle Ecole supérieure d'arts, cette "voie latine" est jalonnée par la Résidence universitaire, la future Grande Bibliothèque, la Maison de la culture, plusieurs musées, y compris le Fonds régional d'art contemporain, à la place de l'ancienne Ecole des Beaux-arts, le Centre dédié à la musique et à la danse, l'Opéra, les facultés de Lettres, de Droit, l'Ecole des impôts, l'Ecole supérieure de commerce...



**Ce nouveau lieu est doté d'un matériel performant, en particulier, dans le domaine des nouvelles technologies.**

**Maître d'ouvrage :**  
Clermont Communauté

**Architectes :**  
Architecture Studio,  
Bourbonnais-Jacob,  
Intersite, Atelier Réalité architectes associés

**Conducteur d'opération :**  
Ville de Clermont-Ferrand

**BET :** Choulet (fluides)  
AVA (acoustique)

**Coût des travaux :**  
8,450 millions d'euros ht.

Photo : Jürgen Neitzger



## Mémoire d'une ville

A Clermont-Ferrand, dès les prémices du projet de valorisation du carrefour des Pistes, la Caisse des Dépôts accompagne la réflexion des collectivités<sup>1</sup> et de la société Michelin. Ces "pistes" sont les trois anciennes rampes d'essais de pneumatiques. À l'entrée nord de la ville, leurs silhouettes imposent de loin l'image du groupe industriel, en filigrane de celle de la mémoire de la ville et de la région. Proches des accès autoroutiers et du tramway, ces 10 hectares sont riches d'un potentiel passionnant avec ce projet "techno-touristique", mais aussi au regard du développement et du renouvellement urbain d'une agglomération en pleine mutation.

1. Ville de Clermont-Ferrand, Clermont Communauté, Conseil général du Puy-de-Dôme, Conseil régional d'Auvergne.

## Requalifier un centre commercial... et un quartier

Le quartier de Croix-de-Neyrat est un des plus importants secteurs d'habitat social de Clermont-Ferrand, et l'objet de nombreuses actions de développement : zone franche, renouvellement urbain, parc-relais du tramway... La Caisse des Dépôts s'est associée dès 2003 aux études de requalification du centre commercial Auchan et de sa galerie. Ce "cœur de quartier" regroupe aussi ses équipements culturels et médico-sociaux. Pour développer son attractivité, il convient d'améliorer les accès et l'offre de stationnement. Conjointement à l'extension de la galerie commerciale, un nouveau parking va donc être créé grâce au soutien exceptionnel de la Caisse des Dépôts, à l'issue d'une collaboration étroite avec le groupe Auchan ainsi qu'avec la Ville de Clermont-Ferrand et le SMTC.

Architectes : groupe Cimaise, Saint-Etienne – document non contractuel



# La Caisse des Dépôts, catalyseur de projets

Dès sa fondation en 1816 pour "rétablir le crédit financier de l'Etat", la mission de la Caisse des Dépôts est de soutenir le dynamisme économique, sans oublier sa vocation : servir le pays. Six ans plus tard, elle se lance dans le développement des territoires en accordant son premier prêt à une collectivité locale...

Aujourd'hui, la Caisse des Dépôts possède une expérience unique en termes d'immobilier, de rénovation urbaine et de gestion... Chaque jour depuis bientôt deux siècles, elle affronte les mutations qu'elle met en œuvre dans ses différents secteurs d'activité. Une telle expertise cumulée est un atout primordial pour une politique d'investissement aussi volontaire qu'originale. En effet, la Caisse des Dépôts est devenue un trait d'union incontournable entre l'intérêt général et l'activité économique. Investisseur public, elle est capable d'évaluer les besoins d'équipements d'un territoire aussi bien que son potentiel économique (rentabilité, plus-values à terme...) C'est ainsi qu'elle sait identifier et élaborer des opérations prometteuses. Ses fonds propres constituent alors un véritable catalyseur d'alliances à long terme entre secteurs public et privé, ouvrant la voie à des projets d'envergure pour le développement des territoires.



## Un équipement médical structurant

À Saint-Étienne, la clinique du Centre Hospitalier Privé de la Loire (CHPL) s'élève sur l'emplacement d'une cité HLM démolie en 2000. En le soutenant à près de 50 %, la Caisse des Dépôts s'est impliquée fortement dans ce regroupement de trois cliniques privées, soit 250 lits sur 25 000 m<sup>2</sup> ; s'y ajoutent 3 000 m<sup>2</sup> d'équipements et une Maison médicale de 4 000 m<sup>2</sup>. Le site de 3,5 ha, au sein du quartier d'habitat social de Montchovet, est inscrit au Grand Projet de Ville. Cette opération de modernisation et de développement médical est donc également structurante pour ce quartier sensible, où elle conforte l'émergence d'un pôle médico-social.

Architectes : cabinet ARCH

## Cinéma le Méliès : la culture en cœur de ville

A Saint-Etienne (Loire), l'immeuble Lignel, datant des années 1930, s'inscrit au cœur du centre ancien réhabilité et tout près du Crêt de Roc, un des sites du Grand Projet de Ville. Le projet d'y créer un complexe cinématographique Art et essai de 632 places a trouvé d'emblée l'appui de la Caisse des Dépôts, à la même hauteur que l'exploitant privé (6,1 % de 3 100 K €). Egalement appuyé par la Région Rhône-Alpes, l'Etat (CNC) et la Communauté européenne, ce projet culturel autant qu'immobilier inclut aussi la création de 900 m<sup>2</sup> de bureaux, portée par la Ville de Saint-Etienne.



Caisse  
des Dépôts

Directeur régional : Michel Pupin  
65, bd François Mitterrand • BP 445 - 63012 Clermont-Ferrand CÉDEX 1  
Tél. : 04 73 43 13 13 • dr.auvergne@caissedesdepots.fr • www.caissedesdepots.fr

Communiqué



Photo : Christophe Carnus

# M

**Longtemps délaissé  
au profit  
d'autres matériaux,  
en particulier, la pierre  
et le béton,  
le bois occupe,  
aujourd'hui,  
une place honorable,  
mais encore  
trop modeste,  
dans le choix  
des constructeurs.  
À cela plusieurs raisons,  
comme le montre  
ce dossier.**

mais la prise en compte, de plus en plus nettement, de la notion de développement durable et de la vague écocitoyenne, ainsi

que les initiatives prises ici et là pour valoriser la "filière bois" sont en train de modifier le tableau. Notamment par Auvergne Promobois, qui cherche à mettre en place une véritable politique dans ce secteur, et par le Conseil régional d'Auvergne, qui a lancé, en 2005, la première édition des prix de l'architecture.

Pour y voir plus clair, *Auvergne Architectures* consacre donc son dossier au bois. Pourquoi a-t-il pris du retard dans l'acte de construire ? Peut-on inverser la tendance ? Quelles mesures doivent être envisagées pour relancer la filière ? Voici quelques-unes des questions que Denis Couderc et Michel Josselin ont posées à Jean Mallot, vice-président du Conseil régional d'Auvergne, à René Beaudonnat, président de l'interprofession régionale Auvergne Promobois, ou encore à Jean-Louis Vigier, gérant du bureau technique bois Sylva Conseil, et aux lauréats de ces premiers prix de l'architecture, sélectionnés parmi 55 dossiers. Mais il reste beaucoup à faire pour convaincre les maîtres d'ouvrage mais aussi certains architectes à utiliser le bois dans la construction. Enquête...

# le bois

# prend du volume



Photo : Christophe Camus

Dunières (Haute-Loire)

Lauréat "logement collectif" : une maison de retraite

## Du bois doux pour nos vieux jours

Le bâtiment en R+1 étire en longueur ses 2 800 m<sup>2</sup> de SHON sous son toit porté par la charpente à ossature bois. Les murs sont en béton, mais les poteaux en troncs d'arbres scandent les couloirs et la salle à manger, coiffée de poteaux-poutres, dont un des murs est strié de tiges légèrement inclinées et qui se prolonge au sud en un auvent à charpente de bois rayonnants. Le bois, il est encore dans les persiennes, les rampes et toutes les menuiseries extérieures, et puis dans les chambres, au cœur même de ces lieux de vie finissante, peut-être, mais privée et agréable : des salles de bains avec fenêtre en façade, des balcons, des portes palières et des têtes de lit cachant « toute la technicité du lit, de la veilleuse, des commandes... »

Pour les 51 pensionnaires de la maison de retraite du Bancel, à Dunières, l'architecte a voulu « une maison pour chacun ». Le choix du bois semble "diversifier", adoucir et réchauffer même les lieux très collectifs, comme le hall d'entrée à double hauteur qui, à l'arrière, donne accès à la zone technique : un claustra y voile le salon de coiffure, le magasin et une salle de réunion, « à la fois support d'exposition, de décoration et d'affichage ». L'architecte explique la volonté de donner au bois des rôles multiples : « pacificateur », notamment par sa douceur au toucher et ses effets acoustiques, « modulateur » capable d'ouvrir et de refermer les espaces grâce aux auvents et claustras, « agitateur de souvenirs et de sensations » laissant espérer « des cœurs taillés à l'Opinel dans les poteaux de la salle à manger »... Vus sous cet angle, le douglas et le mélèze ont de beaux jours devant eux.

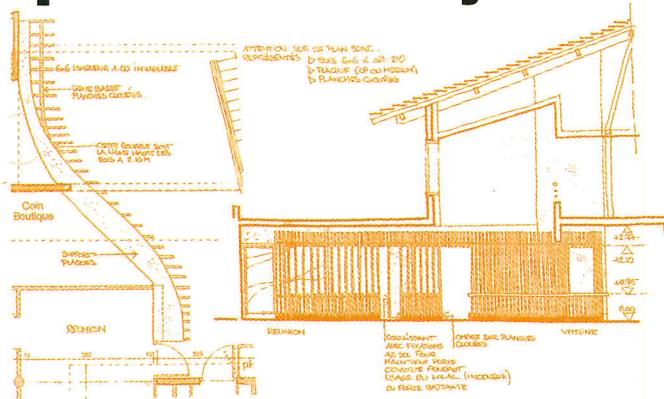


Photo : Christophe Camus



◀◀ L'avis du jury

Il a apprécié « une démarche environnementale rigoureuse : le bois est mis en valeur sous toutes ses formes et en mixité avec d'autres matériaux, afin d'accueillir plus chaleureusement les personnes âgées », et souligne « l'humanité d'une réalisation alliant habitat et santé ».

**Maître d'ouvrage :**

OPAC 43 (Le Puy)

**Architectes :**

en phase concours et projet, Atelier de l'Entre avec agence SARM co-traitante ; en phase réalisation, Aline Duverger mandataire avec agence SARM co-traitante.

**Entreprises bois :**

Martigniat (charpente ossature, Firminy, 42) ; Meunier-Marnat (extérieurs, Pralong, 42) ; Faure (intérieurs, 43).

**Coût des travaux :**

2,439 millions d'euros ht (dont 0,489 en bois).

▲▲ L'avis du jury

Sa mention spéciale vise à mettre en valeur « un système constructif innovant qu'il lui semble souhaitable de développer en Auvergne pour valoriser l'emploi de bois locaux », et à récompenser « la volonté d'une collaboration étroite entre une entreprise et un maître d'œuvre (...) au service d'une architecture de qualité ».

**Architectes :**

Simon Teyssou (Clermont-Ferrand) & Le Rouget (15)

**Entreprise bois :**

MHM (Nesselwang, Allemagne) et Bouysse (Laroquebrou, 15).

**Coût des travaux :**

221 000 euros ht.





## Maringues (Puy-de-Dôme)

Lauréat "Le bois dans l'architecture intérieure"

# Les clés de la médiathèque

Dans ce bel hôtel des Ducs de Bouillon, aujourd'hui réhabilité, la commune a ouvert une médiathèque et une salle d'exposition.

Sa particularité ? Un traitement intérieur entièrement en bois de chêne : menuiseries, parquet et mobilier.

Visite.

**D**onnant sur la grande rue, au cœur de la cité, l'Hôtel des Ducs de Bouillon, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques et longtemps inoccupé, étale ses façades des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. L'endroit idéal pour installer la médiathèque et, par là même, renforcer l'attractivité du centre ville. Pour les architectes, ce projet comprenait toutes les séquences qu'ils peuvent espérer au niveau de leur intervention, de la programmation au design du mobilier et de la signalétique, avec l'idée de « croiser la question du patrimoine avec la création architecturale contemporaine ».

accentue la dimension patrimoniale du bâtiment, son caractère et son identité. Venant des forêts de l'Allier et séché naturellement par l'entreprise Dolat, il est simplement verni, toujours massif, aussi bien pour les parquets que pour les meubles. Il se marie avec le verre translucide et le métal brossé également verni. S'appuyant sur le mur principal, un grand meuble, long de 9,50 mètres sur une hauteur de 11 mètres, dans lequel est entreposée une grande partie des collections, part du rez-de-chaussée jusqu'à la mezzanine. D'autres petits meubles sont déclinés pour développer les espaces de rangement et créer des espaces particuliers.

Un joli programme qu'ils ont décliné en trois parties : le respect et la consolidation du bâtiment, mais aussi sa transformation par des démolitions partielles, en vue d'améliorer la lumière et les accès, tout en prévoyant une création radicalement contemporaine et inédite pour l'espace intérieur. Autrement dit, restaurer les façades en pierre de Volvic et les mettre en valeur, apporter, par touches successives, des évolutions significatives à l'édifice, en modifiant principalement sa composition, pour répondre à sa nouvelle destination.

Pour les architectes, « la médiathèque de Maringues a permis une valorisation de la production locale de bois et de sa transformation. L'utilisation du chêne s'est imposée par le caractère durable de ce bois dans la construction traditionnelle, affirment-ils. Pouvoir l'utiliser sur place garantit son adaptation au temps et au climat. Un bois délocalisé devient un bois fragilisé et un mode d'exploitation des ressources incohérent. Or, les modes de production actuels chez beaucoup de menuisiers, le plus souvent pour des raisons économiques, conduisent à l'abandon de gestion de stocks de bois verts régionaux. Les agglomérés et les bois composites ou exotiques inondent malheureusement le marché de la distribution ».

Jouant sur les plateaux dépourvus de cloisons, sur des trémies longilignes dotées d'un plancher en verre, et un dernier étage traité en mezzanine, les architectes ont cherché à donner à l'ensemble une impression de verticalité : « En levant les yeux, un espace, une lumière nous invite à monter, et inversement. Pour renforcer cette nouvelle dimension, un grand élément en verre, servant notamment à la signalétique, traverse toute la médiathèque comme une table des matières ».

### Le chêne de l'Allier

Le bois trouve ici toute sa pertinence. Présent dans les menuiseries extérieures, les meubles et les sols, il

## Riom (Puy-de-Dôme)

Mention spéciale "Maison individuelle" : toute en murs massifs

# Brut de bois...

**C'**est une maison particulière assez vaste (240 m<sup>2</sup> pour un T6 en R+1), aux lignes plutôt sobres avec une terrasse à l'étage, située à Riom. Sur une plateforme béton, les murs massifs en bois ont été montés en quatre jours, charpente et solivage inclus. Ils ont été conçus et préfabriqués par une société allemande selon le procédé MHM (Massiv-Holz-Mauer, © Hans Hundegger) : après un étuvage réduisant leur taux d'humidité à 14 % (+ ou - 2 %), les planches de 2,4 cm de bois brut (épicéa, sapin et pin) sont assemblées en couches croisées jusqu'à des épaisseurs de 110, 205 ou 340 mm, et fixées par des clous en aluminium. Le croisement évite les problèmes de rétrécissement ou d'éirement du bois, réellement naturel : pas de colle, d'imprégnation ni d'additifs, pas d'acier non plus. Le mur massif élimine les rayonnements à haute fréquence, le smog électrique et n'influe pas sur le champ magnétique naturel. Un véritable brevet d'écologie, encore

plus intéressant en termes d'isolations hygrométrique, phonique et thermique : un mur massif de 34 cm stocke 42 % de chaleur de plus que son homologue de 24 cm de briques alvéolaires plus 10 cm d'isolant minéral. Sa stabilité au feu s'avère même supérieure à celle du système à ossature bois, grâce à son cœur en bois massif. En l'occurrence, une petite partie du bois est d'origine locale (du mélèze de Corrèze), mais la forêt auvergnate regorge d'arbres de qualité suffisante pour réaliser ce type de construction : « du bois à palettes », dit l'architecte, qui a fait appel à une entreprise du Cantal pour la pose, les menuiseries et la charpente.

**Le bois massif : une technique prometteuse.**



### L'avis du jury

Dans cette transformation de l'Hôtel des Ducs de Bouillon en médiathèque et salle d'expositions, le jury a apprécié « à la fois la qualité de l'aménagement et du mobilier intégré et le choix de feuillus locaux certifiés issus de forêts durablement gérées ».

Il insiste sur l'intérêt « de mettre en valeur le patrimoine ancien d'un bourg rural grâce à des interventions contemporaines ».

# L'essor

de la filière ne pourra venir que des pouvoirs publics

Entretien avec Jean-Louis Vigier, gérant du BET Sylva Conseil

**Auvergne Architectures : Pouvez-vous présenter et situer votre entreprise ?**

**Jean-Louis Vigier :** Sylva Conseil est un bureau d'études spécialisé en structures bois, créé en 1982 par Jean-Claude Guy. Il intervient sur toutes sortes de chantiers, de la maison individuelle jusqu'aux grandes structures. Par exemple le bâtiment Utopia, pour l'exposition universelle de Lisbonne, où nous avons travaillé avec Agibat Ingénierie (1) : 6 500 m<sup>2</sup> de bois, soit 13 semi-remorques... Notre préférence va à ce type de grandes structures, impliquant beaucoup de conception. Avec huit personnes, dont quatre ingénieurs, nous intervenons sur toute la France, et plus loin lorsque des architectes ou des entreprises nous y emmènent ! Nous avons actuellement un projet emblématique à Athènes, avec Architecture Studio : la fondation Onassis. Disons que parmi les 50 BET bois répertoriés en France, une dizaine vivent vraiment du bois, dont nous. Le bois reste un parent pauvre, même si ça a un peu changé depuis dix ans.

**A. A. : Qu'est-ce qui a fait bouger les choses ?**

**J.-L. V. :** Il est vrai que le bois n'est pas un matériau facile à travailler : son hétérogénéité fait varier sa résistance de 2 à 100 selon les directions, le sens dans lequel il est employé est donc primordial. Mais effectivement, les choses ont avancé, d'abord à cause de sa connotation "écologique", développement durable, qui a aujourd'hui un véritable écho. Le Centre national du bois a également beaucoup contribué à cet essor. Et puis il faut aussi des maîtres d'ouvrage : par rapport à d'autres régions, les nôtres, en Auvergne, n'ont pas eu trop peur du bois ; mais on pourrait faire mieux dans certains secteurs, notamment le logement social.

**A. A. : Aujourd'hui, comment faire vivre cette filière ?**

**J.-L. V. :** Notre matériau est de plus en plus élaboré : depuis le lamellé-

collé, les variétés de bois reconstitués sont nombreuses, de plus en plus performantes... Mais qu'est-ce que j'aimerais voir un industriel s'installer en Auvergne ! Bien sûr, il est possible et souhaitable de donner sa chance au tissu local, en choisissant des essences comme le douglas, par exemple. Sur certains projets, on y songe dès la conception : avec des trames adaptées, on peut utiliser un maximum de bois massif. Mais sur d'autres, les concepteurs demandent parfois un produit correspondant précisément à sa vision du bâtiment – comme par exemple l'architecte Catherine Ardant qui voulait du quatio lamibois pour l'usine Hermès, à Sayat. Dans ce cas, certes on peut mettre du bois local en ossature, en bardage, mais pour le reste, même des produits simples (duo, trio, KLH), on n'a pas le choix : on va l'acheter en Allemagne ou en Autriche... Aujourd'hui, on n'a pas ici d'entreprises de taille suffisante pour impulser la recherche et développer vraiment une filière : ça ne pourra venir que des pouvoirs publics.

**A. A. : Comment travaillez-vous avec les architectes ? À votre avis, ont-ils besoin d'un enseignement spécifique sur l'architecture bois ?**

**J.-L. V. :** Avec eux, c'est toujours un travail d'équipe, où nous nous laissons entraîner par leur dessin... En général, ça se passe très bien parce que j'apprécie énormément leur travail. A chacun son métier : nous fabriquons des choses basées sur des règles, donc nous apportons des contraintes, et l'architecte cherche des idées que nous essayons de respecter... Ce ne sont pas les ingénieurs qui peuvent faire de beaux bâtiments : ils sont trop pragmatiques ! Du côté de l'enseignement, il y a certainement beaucoup à faire. Cela dit, les jeunes architectes construisent souvent en bois, sans qu'il y ait lieu de se "spécialiser" : un architecte qui sait construire saura aussi le faire avec ce matériau-là, qui a ses forces et ses faiblesses, comme les autres...

(1) BET structures basé à Aubière, Puy-de-Dôme



## Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Lauréat "Maison individuelle" : une demeure sur les hauteurs

### Rigueur, lumière et bois divers...

À l'extrême lisière des côtes de Clermont, l'architecte a posé sa maison de 170 m<sup>2</sup> en surplomb de la ville, à la limite de la zone constructible. Ici, le bois s'avère être le meilleur intermédiaire entre ville et campagne, dans cette ancienne forêt de ceps de vigne... Bien campée dans la pente, la demeure contemporaine en R+1, qui concentre ses espaces de vie quotidienne à l'étage, possède une structure en bois lamellé-collé lasurée de blanc et offrant de grands débords de toit, bien utiles pour une bonne protection du soleil au sud. La toiture en zinc à deux pentes, le bardage large d'épicéa lasuré en teinte merisier jouent loyalement la carte d'une intégration discrète dans un environnement bâti qui ne l'est pas forcément...

impression de rigueur dans les volumes intérieurs, par ailleurs très conviviaux, impression encore renforcée par la lasure blanche des structures de bois et l'absence de tout autre élément "parasite" – volets roulants et stores sont installés à l'extérieur. Les parquets mêlent chêne clair et palissandre, les marches d'escalier sont en hêtre.

Dehors, outre le zinc du toit, la maison joue autant du bois que du verre, surtout sur ses flancs nord et ouest. Les axes de circulation suivent les planchers de bois exotique huilés. Le jardin en espalier, "bâti" de soutènements en plessis de châtaigniers, est largement planté d'essences locales. C'est d'ailleurs autant pour son adaptation globale au site que pour sa sensibilité particulière au bois et à l'environnement que cette construction a été primée... sans oublier sa "limpidité" architecturale.

#### L'avis du jury

Il a apprécié « l'adaptation au terrain (...), la composition contemporaine de ses volumes, la mise en œuvre soignée des matériaux, le choix du bardage (...) et l'application de plusieurs principes de la démarche environnementale. »

#### Architecte :

Jean-Claude Marquet (Clermont-Ferrand)

#### BET bois :

Sylva Conseil (Clermont-Ferrand)

#### Entreprises bois :

Griffet (ossature, Gannat), TTMB (menuiseries, Combronde), Girardet (plantations, Veyre-Monton), Sanchez (aménagement extérieurs, Clermont-Ferrand).

#### Coût des travaux :

(hors aménagements extérieurs) 300 000 euros ttc.

L'avis du jury ▶▶▶

« Rigueur, simplicité et rythme aléatoire des percements confèrent à cet atelier (...) une qualité architecturale rare pour un bâtiment d'activité », qualité que le jury « se réjouirait de rencontrer plus souvent ».

## Lorlanges (Haute-Loire)

Lauréat "Bâtiments professionnels": un atelier de menuiserie

# Un affichage en "codes-bois"

**P**our reconstruire un atelier-relais accueillant une entreprise de menuiserie-charpente, quoi de plus logique que d'employer le bois... ensuite mis en œuvre par cette même entreprise. C'est sur les fondations et le dallage d'origine, rescapés d'un incendie à l'été 2003, que s'élève le bâtiment dont la structure principale est en portiques de bois lamellé-collé, qui apparaissent dans la composition de la façade principale. Il comprend l'atelier lui-même et, sur une petite partie en R+1, un réfectoire et des sanitaires au rez-de-chaussée ainsi que des bureaux en étage (600 m<sup>2</sup> au total). Un

second édifice, destiné au stockage, est envisagé dans le prolongement du premier.

Outre l'habillage en bardage d'un volume préexistant – un haut silo à sciure en béton, assez hideux dans le paysage... –, l'architecte a soigné l'intégration au site en prenant le parti d'"effacer" la toiture en bac acier double peau : sa pente unique n'est visible que du côté nord. De l'autre côté, le bâtiment revêt une apparence destinée à indiquer précisément sa vocation : le bardage en bandes verti-

cales étroites en mélèze massif est ajouré irrégulièrement, allusion aux codes-barres symbolisant la fonction industrielle des lieux. Plus concrètement, ces ouvertures complètent l'éclairage naturel apporté par une bande de vitrages abrités sous le débord de toiture, tout au long de cette façade sud. Ce souci "d'affichage" est notamment lié à l'emplacement de l'atelier, très proche d'une bretelle de l'autoroute A 75 et bien visible depuis celle-ci lorsqu'on circule en direction du nord.

### Maître d'ouvrage :

Communauté de communes de Blesle (43)

### Architecte :

Jean-Luc Daureil (Blesle)

### Entreprise bois :

CFCA, Construction et fabrication de chalets Auvergne (Lorlanges, 43)

### Coût des travaux :

236 000 euros ht.



## Saint-Germain Laprade (Haute-Loire)

Mention spéciale "Constructions publiques"

# Ouverture d'un centre culturel dans une ancienne ferme

attaque, qui dégage une vue panoramique sur le paysage environnant.

Le programme prévoyait une salle de conférence de 120 places, une bibliothèque, un hall d'accueil et d'exposition, une salle destinée aux activités artistiques et des bureaux, soit un chantier de 650 mètres carrés environ. Et pour célébrer ces lieux chargés d'histoire, l'architecte a utilisé le bois de façon contemporaine, associé au métal et au verre, pour exprimer des transparences, mettre en valeur des volumes et exalter la belle maçonnerie des façades en pierre de Blavozy.

Dans cette réhabilitation, le bois se retrouve partout, sous forme de poutres en lamellé collé, pour supporter la régie dans le hall, de panneaux perforés, pour corriger l'acoustique des locaux, de parquet et d'escalier en chêne, de brise-soleil, et pour la charpente. Il apporte à cette vieille bâtisse chaleur et

sérénité et complète avec harmonie les tonalités des maçonneries en pierre blonde et les enduits à base de chaux et de chanvre, pour le doublage des murs extérieurs, permettant d'isoler et de corriger l'acoustique des locaux. Dans un souci de développement durable, Jean Fargette a choisi le plus souvent des matériaux recyclables, comme le linoléum, constitué de liège et d'huile de lin, qui recouvre les sols lorsqu'ils ne sont pas revêtus de bois.

### Maître d'ouvrage :

Commune de Saint-Germain Laprade

### Architecte :

Jean Fargette

### Entreprises bois :

Michel, pour la charpente (Yssingeaux, 15), Faure, pour les menuiseries intérieures (Puy-en-Velay, 43), et Gauthier (Cussac-sur-Loire, 43), pour les menuiseries extérieures.

### Coût des travaux :

1,556 million d'euros ht.



Réutiliser une vieille ferme du 18<sup>e</sup> siècle, logée au cœur du village, pour ouvrir un centre socioculturel, sans en trahir l'architecture ni l'esprit, tel était le challenge pour l'architecte.

**N**ous avons voulu que cette vieille ferme, abritée derrière ses murs épais, s'ouvre maintenant sur le village, afin de devenir un lieu accueillant pour les habitants », insiste Jean Fargette, architecte du projet. Fort de ce principe, il a prévu une "fissure vitrée", qui met en relation visuelle la cour intérieure avec ses gradins et la place publique située à l'arrière, incitant le public à pénétrer dans ces nouveaux lieux. Toujours avec le même souci d'ouverture sur le village, la toiture de la salle de conférence, qui occupe l'ancienne grange, est décollée des maçonneries par une bande vitrée en

### L'avis du jury ▲▲

Le jury a souligné « l'introduction mesurée du bois dans un patrimoine ancien, selon une écriture contemporaine ».

## Une forêt morcelée

Sur les quelque 15 millions d'hectares couverts par la forêt française métropolitaine, le Massif central se taille la part du lion, avec 2,6 millions d'hectares.

À elle seule, l'Auvergne représente 702.000 hectares, dont environ 100.000 hectares sont gérés par l'Office national des forêts. Le restant, soit 602.000 hectares, est divisé entre 210.000 propriétaires, soit un peu moins de 3 hectares pour chacun d'entre eux. Ce qui en fait une forêt morcelée, difficile à entretenir et à gérer. L'Auvergne se classe à la 6<sup>e</sup> place, avec 4,5 % de la forêt française et 26,8 % de la surface de la région. Sur les 5 millions de mètres cubes de bois qui pourraient être utilisés chaque année, 1,3 million de mètres cubes seulement est exploité. Le reste continue à pousser ou à pourrir sur place.

Clermont-Ferrand  
(Puy-de-Dôme)

### Le bois entre dans la composition des stations de tramway

Dessinées par Jacques Dulieu, architecte-urbaniste, pour le compte de la société JCDecaux, les soixante et quelque stations du futur tramway clermontois comprennent des parties en bois, associées à l'acier et au verre.

Photo : Danyel Massacrier



# Portrait d'une filière en mouvement

La filière bois semble avoir atteint un tournant. À la demande de Bruxelles, le marquage CE doit entrer en vigueur en 2007 pour tous les produits qui entrent dans la construction, principalement la charpente et les ossatures en bois, afin d'harmoniser les produits au niveau de l'Europe. « Nous pourrions donc concentrer nos efforts dans ce domaine et engager des actions de promotion pour les produits de menuiserie, comme les parquets, les fenêtres, les portes, confie le président d'Auvergne Promobois. Mais les grosses scieries locales, capables de s'ouvrir à ce nouveau marché sont encore trop tournées vers le bois d'emballage ou préfèrent exporter leur bois noble », déplore-t-il.

Encore faudrait-il que les différents membres de la filière bois – et ils sont nombreux : les forestiers, les responsables de scieries, les charpentiers, les bureaux d'études, les architectes, les ébénistes, les sculpteurs, mais aussi les lycées professionnels, le Greta... – puissent se parler et se comprendre. C'est en fait le rôle d'Auvergne Promobois de les inciter à s'asseoir autour d'une table. « Changer les mentalités pour s'adapter au marché, car le système actuel ne peut continuer à fonctionner comme autrefois », répète inlassablement René Beaudonnat. Mais il semble bien que l'état d'esprit des uns et des autres commence à évoluer. Les scieries s'aperçoivent que de nouvelles tendances apparaissent, que de nouveaux

Un entretien avec  
**René Beaudonnat,**  
président  
de l'association  
Promobois

«La filière bois

avance

doucement,

on ne le dit

pas assez,

constate

René Beaudonnat,

président

d'Auvergne

Promobois.

Mais la profession

doit changer

de mentalité

pour s'adapter

au marché ».

Il se démène

pour que

l'Auvergne

devienne,

dans ce domaine,

une région

exemplaire.

marchés sont en train de s'ouvrir, que la demande augmente fortement dans la panoplie des bois de construction. Et qu'elles doivent y répondre pour maintenir leur activité.

### La traçabilité du bois

Qu'attendent au juste les acheteurs ? Là aussi, les habitudes ont changé au cours de ces dernières années. On préfère maintenant les bois composites, souvent plus solides et moins bruyants, aux poutres ou aux solives tirées d'un seul arbre. « Peu de gens acceptent mainte-

nant le bois vivant, explique Jean-Pierre Mathé, animateur à Auvergne Promobois. En fait, ils rechignent à utiliser des bois qui travaillent. C'est le même comportement que le consommateur devant une pomme. Tout le monde recherche l'authenticité sans en avoir les inconvénients. Et nous devons en tenir compte au niveau des produits mis sur le marché ». Comme c'est déjà le cas dans d'autres domaines, le client veut aussi connaître l'origine du bois qui entrera dans la composition de sa maison. « La mise en place d'une traçabilité du bois doit servir à mieux gérer la forêt, dit-il. C'est un engagement pris par la profession pour une exploitation durable de la forêt ».

Il n'en reste pas moins que tous les intervenants de la filière ne sont pas encore prêts à répondre à la demande, faute d'avoir suffisamment d'entreprises pour la mise en œuvre. « C'est une situation que nous rencontrons un peu partout, remarque Pierre Beaudonnat. Nous pourrions avoir sinon deux fois plus de constructions en bois, et ainsi créer des emplois. Mais que l'on ne s'y trompe pas, je préfère la mixité des matériaux. C'est, à mon avis, la meilleure façon de promouvoir le bois. Aujourd'hui, notre objectif est de prévoir davantage de bois dans la construction ». En 2006, le Salon de la forêt et du bois, à la Foire de Clermont, va doubler pratiquement sa surface d'exposition. Un signe plutôt encourageant.

## 1 m<sup>3</sup> de bois emprisonne 1 m<sup>3</sup> de CO<sub>2</sub>

Totalement recyclable, le bois fixe le CO<sub>2</sub> et lutte ainsi contre l'effet de serre : 1 m<sup>3</sup> cube de bois stocke 1 m<sup>3</sup> de CO<sub>2</sub>. Naturellement isolant, le bois l'est 12 fois plus que le béton, 350 fois plus que l'acier et 1500 fois plus que l'aluminium. En évitant les ponts thermiques, il permet des économies d'énergie et élimine ainsi la condensation, assurant une meilleure qualité sanitaire.

## Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Mention spéciale "Construction publiques"

# Une peau en lames de bois pour un atelier municipal

*Le maître d'ouvrage voulait transformer un local désaffecté en atelier et espace de stockage pour le matériel d'entretien du parc urbain de Croix-de-Neyrat, au nord de Clermont, avec un bureau pour le service des espaces verts.*

### Résultat.

**C**e chantier s'inscrit dans un parc urbain, le plus vaste de Clermont, entouré d'habitations individuelles et de grands ensembles. Le programme prévoyait la reprise d'un bâtiment désaffecté, livré aux tags, dans un quartier jugé "difficile", pour recevoir un atelier municipal. Soit une surface totale de 130 mètres carrés, avec un bureau, un local pour l'atelier et le stockage des outils, un autre pour la réserve et les sanitaires, et une pergola de 49 mètres carrés destinée au public et aux promeneurs, le bâtiment étant situé à la croisée des cheminements piétons, avec une vue intéressante sur le parc.

*« Le choix de départ fut de traiter et d'assurer une enveloppe "protectrice" au bâtiment, tout en lui donnant, par le*

*choix des matériaux – bois, métal et polycarbonate translucide –, un caractère chaleureux, confient les architectes. Les utilisateurs peuvent, s'ils le souhaitent, apprécier le caractère précieux et discret du projet et ainsi se l'approprier, notamment par l'intermédiaire de la pergola. L'enveloppe en bois, légère, offre une alternative aux interventions rencontrées dans des quartiers estimés "difficiles". »*

### Une autre présence

Afin de sortir de l'image traditionnelle et classique d'un équipement aux façades maçonnées, l'ensemble du projet est enveloppé d'une peau supplémentaire, constitué de lames de bois ajourées, en sapin du Nord. Les architectes avancent les atouts ayant guidé leur choix : offrir une surface inapte à recevoir des tags, ainsi



### ▲▲ L'avis du jury

*« Grâce à une enveloppe légère en bois, cette intervention requalifie le bâtiment banal qui accueillait l'atelier municipal de Clermont. Moins coûteuse qu'une démolition-reconstruction, elle est économiquement et socialement tout à fait dans l'esprit du développement durable. »*

qu'une surface résistante et protectrice pour les panneaux de couverture, prévoir un véritable brise-soleil en couverture ; afin de prévenir tout effet de surchauffe au sein des locaux ; enfin, prendre davantage en considération le parc urbain plutôt que les grands ensembles. Des panneaux en polycarbonate translucides haute résistance recouvrent le bâtiment, afin d'éclairer l'espace intérieur et les végétaux pouvant être stockés. Et pour minimiser les risques de dégradation, toutes les ouvertures sont supprimées et les pignons recouverts d'une tresse métallique.

### Maître d'ouvrage :

Ville de Clermont-Ferrand

### Maître d'ouvrage délégué :

Logidôme

### Architectes :

MTA Marcillon Thuillier architectes

### Entreprises bois :

Sucheyre (Volvic, 63), pour la charpente, et Mégemont (Olby, 63), pour les menuiseries et l'habillage.

## Lac du Bouchet (Haute-Loire)

Mention spéciale : un bloc sanitaire au lac du Bouchet

# Inscription et discrétion

**U**n bloc sanitaire, c'est déjà un assemblage de contraintes évidentes d'hygiène et de sécurité, augmentées de l'absence préalable de tout réseau d'eau dans un secteur à l'environnement fragile, et où l'hiver est rude – même s'il est à la belle saison "la plage" la plus proche du Puy-en-Velay, au bord des 40 hectares du lac du Bouchet – qui ne doit, bien sûr, recevoir aucun rejet depuis le bloc. Ajoutons que ce site, qui reçoit quelque 100 000 visiteurs par an, est protégé, d'où la soumission du projet à la Commission départementale des sites.

Installé assez loin de la rive pour réduire son impact visuel et le rapprocher des zones de stationnement, le bâtiment articule finement plans et volumes pour s'inscrire dans l'environnement en évitant tout pastiche du

style chalet montagnard ; en façade s'articulent aussi, pour rappeler les matériaux locaux, les parements basaltiques sur la maçonnerie en ciment et les clins de bois lasuré, bien protégés par les débords de toiture de métal patiné (en acier inox étamé). Ces derniers abritent aussi généreusement le promeneur surpris par la pluie, tout en déployant le volume assez réduit du bâti (32 m<sup>2</sup>) à une échelle un peu plus large, mieux adaptée aux perspectives du paysage riche d'arbres de grande taille et d'espaces largement ouverts. Les locaux ouverts au public sont entièrement accessibles. L'architecte a soigné l'intégration, bien sûr, mais aussi une harmonie avec le futur projet susceptible de remplacer l'hôtel existant sur la rive nord.

### ◀◀◀ L'avis du jury

*Sa mention salue « la mixité pierre-bois et le choix de ressources locales pour un petit équipement de site touristique, rarement dessiné et construit avec autant de soin. »*

### Maître d'ouvrage :

Conseil général de la Haute-Loire, direction de l'Espace rural

### Architecte :

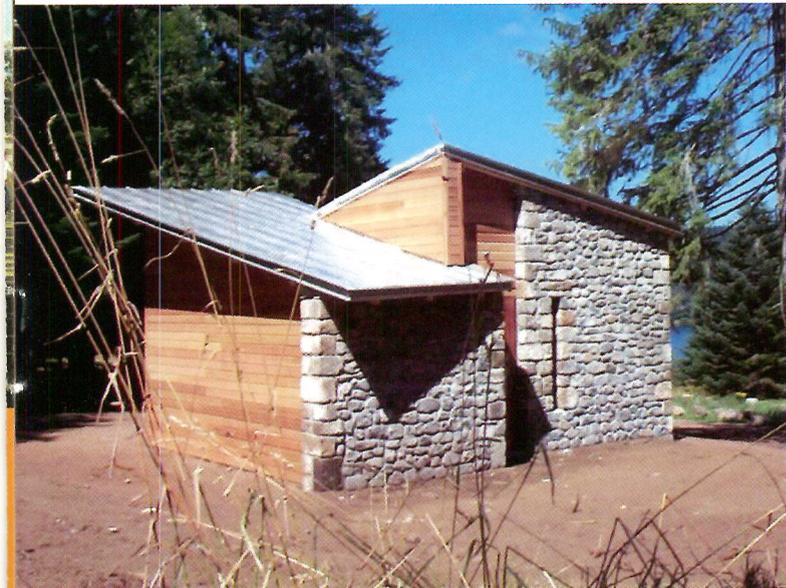
Bernard Lion (Cayres, 43)

### Entreprise bois :

René Perré (charpente, bardage, menuiseries, Coubon, 43)

### Coût des travaux :

53 000 euros ht.



# Mission impossible...

Par Antoine Bruhat, architecte.

À chacun d'entre nous, un beau jour les arguments ont manqué : comment convaincre tel client de préférer le bois, ce matériau noble, joli, renouvelable, écologique, plutôt que du vulgaire polychlorure de vinyle – autrement dit du plastique, autrement dit un produit pétrolier ? Mission délicate, le sus-dit Pévécé ayant les atouts du mythique "sans entretien", du "pas-plus-cher-et-en-plus-on-n'a-pas-besoin-de-le-peindre", des assemblages thermo-soudés, et l'inertie (au sens de matériau inerte) du fossile dont il provient. Mission impossible même, face aux bailleurs sociaux et autres organismes HLM...

Le pévécé prolifère et ses usages s'étendent, remplaçant le bois dans tous les domaines – hormis dans le domaine structurel : menuiseries, volets, bardages, habillages sous toitures, clôtures, portails, mobilier extérieur, treillis "décoratifs", et même revêtement de sol en faux parquets, le tout marqué d'un mauvais goût assez constant qui est la marque du "Toc". (On en fait aussi des gaines, des tuyaux, bientôt des tuiles et des briques).

Dans le même temps, la forêt ne cesse de s'étendre dans nos campagnes désertifiées. Hélas, sur le créneau déjà restreint du bois matériau, (voir plus haut), notre bois de pays et ses méthodes d'exploitation ne sont pas d'une qualité suffisante pour concurrencer les bois du Nord, finlandais, russes, ukrainiens, etc., sans parler des bois exotiques.

La fameuse "filère bois" n'a guère dépassé le stade d'argument électoral...

Bien des années après l'apparition du bois lamellé collé, une évolution de ce procédé propose cependant des produits bois industriels, inertes : lamibois, bois carrelés, contrecollés, retranchés, recollés, panneaux à 2 plis, à 3 plis croisés (épaisseur 20 cm, portée 7 m !) à parements "nobles" et pérennes.

Voilà qui va certainement convertir nos maîtres d'ouvrages récalcitrants, dynamiser notre industrie locale, valoriser notre bon bois de pays, bois courant, en remplissage, et essences nobles, en parement. Serait-ce le signe d'un nouveau départ ?

Pas encore hélas, ces produits sont fabriqués en Allemagne, en Autriche ou en Scandinavie ; ils sont donc chers, et pour l'instant ne semblent pas intéresser les industriels locaux (très occupés à se délocaliser ?).

Lorsque les chênes abattus par la tempête de Noël 1999 à Grosbois, près de Tronçais (Allier), ont été vendus aux enchères, sur 60 acheteurs, 58 entreprises sont venues d'Allemagne, raconte Yves Levadoux, propriétaire de chênaie et célèbre économiste.

À bon entendre...



Photo: Christophe Camur

## La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme)

Lauréat "Constructions publiques" : un complexe sportif intercommunal

### Du bois dont on fait les sportifs

C'est à la fois un socle de pierre, fiché en contrebas du plan d'eau de la Tour d'Auvergne, et un hymne au bois employé en ossature et charpente, en bardage (mélèze non traité), en brise-soleil, en doublage acoustique (pin) et en menuiseries extérieures (mélèze). C'est aussi un volume important – 2657 m<sup>2</sup> de SHON, 7 m sous plafond dans la salle omnisports aux 250 places en gradins –, qu'il s'agissait d'intercaler en douceur dans un POS particulièrement contraignant, et surtout un paysage où l'erreur n'était pas permise, aux portes du massif du Sancy...

Côté lac, la façade nord est discrète, mais grâce à la pente unique de la toiture en bacs sandwichs, elle capte le mieux possible une lumière régulière et pas trop forte, à travers des panneaux de polycarbonate translucide. La façade sud, donnant sur la route, marque clairement l'identité d'un lieu public voué aux sports et aux loisirs – il inclut également des salles de sports de combats, de sports de boules et de musculation. Le fameux socle, paré de granit local, permet à l'édifice semi-enterré (pour sa partie en béton) de « s'inscrire en soutènement du terrain », comme l'expliquent les architectes – ce qui influe heureusement

sur les consommations d'énergie, dans une région à 1000 m d'altitude, et sur la faculté du bâtiment à se placer sans heurt dans le paysage.

Outre l'entrée en rez-de-chaussée, de plain-pied avec les vestiaires et la salle de sports, un escalier donne accès à la galerie ouverte qui s'allonge en haut du socle, au niveau des gradins, d'où le panorama du Sancy s'offre à travers le bâtiment, par-dessus la "fosse aux sportifs"... En parcourant toute la longueur pour contourner le complexe par son extrémité est, on rejoint les chemins piétons en bordure du lac, les autres pôles d'activités de loisirs et, plus loin, le bourg avec un utilisateur important, le collège. On découvre alors qu'on peut également entrer dans le complexe par sa face nord, là où le clubhouse s'offre à la fois une vue plongeante sur la salle de sports et tout le panorama des montagnes. Bref, en matière d'insertion dans le site, on pourrait bien sûr réclamer l'intégration du plan d'eau en guise de piscine couverte, mais on serait vraiment exigeant... Les architectes, pour leur part, insistent sur le choix particulier de matériaux locaux, qui puissent être mis en œuvre simplement par des entreprises des environs.

#### ▲ L'avis du jury

Il souligne « l'insertion discrète dans le site, l'harmonieuse composition des volumes, l'emploi de matériaux locaux et la mixité bois-granit », ces qualités ayant déjà été remarquées dans la réalisation de la Maison du Parc naturel régional du Livradois-Forez, « un projet plus ancien de la même agence également apprécié ».

#### Maître d'ouvrage :

Communauté de communes Sancy Artense

#### Conducteur d'opération :

DDE 63

#### Architectes :

Bruhat & Bouchaudy (Chamalières, Vichy)

#### BET bois :

Sylva Conseil (Clermont-Ferrand)

#### Entreprises bois :

Faugère (charpente, ossature, bardage, Issoire, 63), Meunier-Marnat (menuiseries extérieures, Pralong, 42), Andraud (menuiseries intérieures, La Tour d'Auvergne, 63)

#### Coût des travaux :

1,712 million d'euros ht.

## Domérat (Allier)

Lauréat "Hébergement et équipements de loisirs et de tourisme"

# Création d'un centre aéré

Dotée d'un domaine exceptionnel, la commune a décidé de revitaliser le parc de la Perelle en créant un centre aéré pour les enfants, de réhabiliter le musée et le château pour accueillir des manifestations culturelles et d'ouvrir des salles dans un nouveau bâtiment pour différentes activités festives.

« Le principe de ce bâtiment est simple, notent les architectes. Etant implanté le long d'une desserte locale, il sert de clôture à cet endroit du parc ». Tous les services, comme la cuisine, les locaux du personnel, la chaufferie sont situés du côté du chemin, avec un léger recul pour les dessertes. C'est en fait la première épaisseur du bâti. Puis les autres activités, comme la salle de restaurant, viennent en deuxième peau, "collée" à la première, pour offrir ses façades sur le parc. Avec, au centre, le foyer, le bar et les sanitaires, en relation directe avec les salles de restaurant et d'activités. Chaque fois, les architectes ont imaginé un traitement particulier. La première épaisseur est construite à

l'image d'une clôture en maçonnerie pour les murs et la terrasse. La deuxième est prévue pour créer une volumétrie intéressante par un système de poteaux en acier supportant la charpente et de poutres trapézoïdales lamellé collé en sapin du Nord. Dans ce projet, l'environnement a été pris en compte au niveau, notamment, de l'intégration dans le site, du choix des matériaux tels que le bois et la pierre, des façades entièrement vitrées au sud, de l'ensoleillement contrôlé grâce aux débords de la toiture et aux persiennes en bois rouge coulissantes sur la façade, et du traitement acoustique s'appuyant sur un habillage intérieur en lames de sapin du Nord et de bacs en acier perforé.

### L'avis du jury ▶▶▶

« La mise en valeur du patrimoine et la densification du bâti faisant partie de l'approche écologique, » il a semblé judicieux au jury de récompenser aussi « un agrandissement contemporain en bois, greffé sur un bâtiment existant dont il respecte la morphologie ».



## Champagnat le Jeune (Puy-de-Dôme)

Mention spéciale "Constructions publiques"

# Une habitation et un atelier d'artiste dans un bâtiment agricole

A partir d'une grange typique du bas Livradois, Jean-Paul Cristina, architecte, a imaginé une habitation doublée d'un logement d'artiste. Avec un pourcentage de bois important.

Tout l'aménagement intérieur prend en compte cette cohabitation entre une zone destinée à être habitée et une autre réservée aux activités artistiques. L'atelier fut créé comme un puits de lumière, avec un éclairage zénithal au nord-est, sur quatre niveaux partiels et décalés, qui déterminent des lieux d'activités différents plus ou moins intimes, reliés par un monte-charge et des demi-volées d'escaliers intermédiaires. L'ensemble de la structure intérieure a été prévu en pin et en sapin du pays, dont la teinte claire sur les fonds blancs participe au développement d'une luminosité indirecte voulue par l'artiste.

Faute d'un volume suffisant, une extension, toute en bois, a été dessinée dans le prolongement de la grange, pour accueillir des locaux annexes. « Le modèle d'un abri agricole, implanté à proximité, a déterminé l'esprit que l'on pouvait donner à cette construction rapportée », rappelle l'architecte. Il a donc utilisé une ossature marquée, en saillie ou en retrait, traitée en douglas et en sapin du pays, et des panneaux de remplissage en lames de mélèzes. L'ensemble est appuyé sur le pignon de l'ancienne grange et vient caler le dénivelé de la prairie à l'arrière du bâtiment. Une seconde phase de travaux verra l'implantation, en façade, d'une véranda en ossature bois, favorisant l'articulation des activités intérieures.

### « Le bois se transforme dans le temps »

À tous ceux qui craignent un vieillissement prématuré du bois, Jean-Paul Cristina leur répond que les peintures perdent elles aussi de leur vivacité, les enduits se salissent et les bétons bruts se patinent... « On peut rajeunir l'aspect des bardages comme ce fut le cas pour les façades en bois du centre médicalisé Les Mélèzes, à Clermont-Ferrand, répond-il. Tout dépend de l'orientation. Mais, de toutes façons, les techniques existent pour traiter et ramener le bois à une teinte plus naturelle. Il faut prévenir simplement les utilisateurs que le bois se transforme dans le temps. »

Du côté des administrations, les dossiers passent aussi parfois plus difficilement. La raison ? « Le plus souvent, un défaut d'explication auprès des personnes qui instruisent les permis de construire ».

**Architecte :**  
Jean-Paul Cristina  
**Charpente / Menuiserie en bois :**  
Walter Faugère  
(Vernet-la-Varenne, 63)  
**Coût des travaux :**  
191 000 euros ttc.

### ◀◀◀ L'avis du jury

« La clarté d'une composition rythmée, qui associe le bois et ses dérivés industriels à la pierre et au métal, ainsi que la qualité des détails et l'emploi de bois colorés ».

**Maître d'ouvrage :**  
Commune de Domérat

**Architectes :**  
Imholz architectes  
et associés

**Entreprises bois :**  
Faugère  
(Issoire, 63),  
pour la charpente en  
lamellé-collé, et Aumaître  
(Désertines, 03),  
pour les menuiseries  
extérieures et intérieures

**Coût des travaux :**  
1,105 million d'euros ttc.

## La mixité des matériaux

Plutôt que copier les Suisses ou les Savoyards adeptes des maisons "tout en bois", René Imholz, architecte, préfère une autre formule, la mixité des matériaux, en d'autres termes, associer le bois au béton, au métal ou au verre... Et l'utiliser dans certains domaines, au niveau des poutres ou de revêtements intérieurs, là où le bois ne peut être contesté. « Car c'est un matériau vivant, qui change dans le temps et suivant l'exposition, insiste-t-il. Ce qui en fait son charme mais aussi sa faiblesse aux yeux de certains. Pour relancer la filière bois, dans cette région qui dispose d'atouts importants, il faut montrer une volonté politique forte, parce qu'on a en face de nous les défenseurs d'autres matériaux, en particulier, le béton ».

# la région donne l'exemple

« **A**vec cette première édition, le Conseil régional a voulu valoriser, vis-à-vis des maîtres d'ouvrage, des architectes et de l'ensemble des prescripteurs, les constructions utilisant du bois, provenant si possible du Massif central et s'intégrant dans l'identité architecturale régionale, insiste Alain Mallot, premier vice-président, chargé entre autres de ce dossier depuis l'arrivée d'une nouvelle majorité à la Région. Avec l'arrière pensée de créer un engouement et une émulation chez tous les professionnels concernés et de donner des idées aux autres collectivités ». Mais ce prix ne représente, en fait, qu'une partie du plan développé par la Région.

Un dossier difficile, qui met en jeu une profession morcelée « dont tous les membres ne raisonnent pas de la même façon dans le temps, constate-t-il. Le sylviculteur calcule en décennies et l'architecte en mois. Il faut bien comprendre que nous n'avons pas affaire à une filière industrielle classique. Si cette profession rencontre autant de difficultés à s'organiser, et je salue les efforts d'Auvergne Promobois pour y parvenir, c'est parce que les intérêts économiques des uns et des autres ne vont pas toujours dans le même sens. Notre action, pour qu'elle soit efficace, doit concerner chaque maillon de la filière, répète Alain Mallot. Des propriétaires aux scieries, des clients aux architectes et aux entreprises de pose ».

### Un gisement d'emplois

Les arguments ne manquent pas. Cette filière devrait pouvoir créer à terme de nombreux emplois. Elle permettrait le maintien d'une population rurale et contribuerait ainsi à l'aménage-

ment du territoire. La notion de développement durable serait respectée. Autant de bonnes idées qui se heurtent à l'état des lieux et que regrettent souvent les maîtres d'œuvre, intéressés par l'utilisation du bois dans le projet. Sans parler des livraisons arrivant d'autres régions, voire d'autres pays européens. « À quoi servirait alors de relancer la filière, si l'on ne modifiait pas le comportement de la profession ? », s'interroge la Région. Entre le « chalet suisse » et « la maison tout en pierre », il existe une voie, étroite peut-être, à laquelle veut croire Jean Mallot.

D'abord, encourager le regroupement des propriétaires, dont les exploitations sont particulièrement morcelées, avec l'appui du centre régional de la propriété forestière. Puis établir un diagnostic de la forêt privée pour connaître avec précision sa localisation, les variétés des arbres et leur âge. Tout cela avec des subventions de la Région. « Nous devrions parvenir à organiser l'exploitation de ces parcelles inexploitées, pour alimenter convenablement les scieries, sans à-coups, avec les essences que réclament notamment les architectes, mais aussi les particuliers qui souhaitent se chauffer au bois, espère Jean Mallot. À condition, bien sûr, que les scie-

**Un entretien avec Jean Mallot, premier vice-président du Conseil régional d'Auvergne**

**Convaincu que la valorisation de la filière bois en Auvergne passe notamment par la promotion de l'utilisation du bois dans la construction, le Conseil régional a lancé, l'an dernier, la première édition des prix de l'architecture, et contribue financièrement à ce secteur incontournable pour une région, qui possède la sixième forêt française.**

ries se modernisent, au niveau du séchage notamment, toujours avec le soutien du Conseil Régional ».

D'autres mesures ont été prises pour favoriser aussi l'innovation, et imaginer de nouvelles techniques, comme les parpaings en bois. Des subventions sont accordées aux éleveurs qui construisent leurs bâtiments en bois, aux collectivités et aux sociétés d'HLM, qui utilisent le bois dans leurs projets, aux particuliers ou aux communes, qui installent des plate-formes, servant à la distribution du bois de chauffage, afin d'améliorer les conditions d'approvisionnement et la qualité. Mais il manque encore un élément à ce plan, très complet, le passage par l'Association auvergnate de certification forestière, subventionnée elle aussi par la Région.

« Notre objectif, rappelle Jean Mallot, n'est pas de proposer aux maîtres d'ouvrage, privés et publics, et aux architectes de construire des maisons « tout en bois » mais plutôt de leur montrer les avantages que présente ce matériau, à la fois aux plans esthétique, écologique et du confort. Un volet de notre programme porte aussi sur la formation des apprentis, pour leur apprendre à construire avec du bois et pour répondre à la demande en hausse des entreprises. Des contacts sont pris aussi avec les autres régions, qui composent le Massif central, poursuit-il, le Languedoc Roussillon, le Midi Pyrénées et, surtout, le Limousin, pour mettre en cohérence notre action. Le Conseil régional donnera l'exemple à tous les niveaux de la filière, y compris dans son futur hôtel de région en prévoyant une certaine proportion de bois ».

### Six lauréats

Parmi les cinquante-cinq dossiers envoyés au Conseil régional, six ont donc été récompensés dans six catégories distinctes : maison individuelle, logement collectif, architecture intérieure, hébergements et équipements de loisirs et de tourisme, bâtiments professionnels et constructions publiques.

Cinq mentions spéciales ont également été décernées. Le jury a relevé la qualité des réalisations retenues et l'ensemble des lauréats a été désigné à l'unanimité, ce qui mérite d'être souligné.

Le jury, présidé par Dominique Gauzun-Müller, architecte à Stuttgart et auteure de plusieurs ouvrages sur la construction en bois et l'architecture écologique, était composé de Jean Mallot, premier vice-président du Conseil régional d'Auvergne ; René Beaudonnat, président de l'interprofession régionale Auvergne Promobois ; Jean-Paul Lanquette, alors président de l'Ordre des architectes ; Jean-Louis Coutarel, professeur à l'École d'architecture de Clermont-Ferrand ; Loïc Bouffard, président de la Fédération du Bâtiment ; Mathilde Lavenu, représentant les architectes des Bâtiments de France ; Bernard Lescher, pour les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ; Jean-Michel Delaveau, de la Direction régionale de l'Équipement.

Le cyclope



# Juste un doigt

clin d'œil

Le petit bigleux est comme tous les mêmes, il adore les apéros à la maison quand il y a du monde et des bretzels – les longs ou les comme des lunettes à trois trous... avec des gros grains de sel. Il n'y a pas beaucoup de distractions à la maison sauf des fois l'après-midi, le grand monsieur triste en costume gris qui vient avec son cartable, aussi efflanqué que lui, et donne de l'argent à sa mère. C'est le monsieur des allocations familiales. Il est plutôt gentil mais il vient pas à l'heure de l'apéro, alors il a pas droit aux bretzels.

L'apéro, c'est les entrepreneurs le soir, après une signature de marché, un maçon très grand, un électricien aux mains très douces qui sent bon le transistor tout neuf, un peintre chauve et jovial et certainement d'autres oubliés... mais surtout ce menuisier dont la main droite est fascinante pour le petit bigleux. Une paume de main, un embryon de pouce qui sert à coincer un petit cigarillo qui pue, des petites bosses à la place des doigts qui semblent essayer de repousser à travers une peau fine et fragile où l'on voit une petite couture rose.

Une main d'une époque où il n'y avait que des bretzels à l'apéro, pas de sécurités sur les machines et des chirurgiens moins doués qu'aujourd'hui, une main de menuisier. C'était pour le petit bigleux le général des menuiseries chez qui un doigt en moins est un galon en plus. Le plus grand à côté des petits caporaux avec seulement quelques phalanges manquantes.

Le bois avance... sous la scie circulaire, un petit bout de bois et une seconde d'inattention, des petits bouts de doigts ou des doigts entiers encore vivants et frétilants tombent dans la sciure.

Le bois est un sale traître.

D'abord, il essaie d'écraser le bûcheron, après, il s'attaque aux mains des scieurs et menuisiers de tous poils, ensuite, lorsqu'il est apparemment bien tranquille, en benoîte solive, en lame de parquet inoffensive ou pièce de charpente rassurante, il bouge, il gigote, se tuile, se tord, se vaille, se plaint, gémit, craque, prend des maladies, des champignons, accueille des petites bêtes qui le rongent comme un cancer.

- Et gna gna gna... je me sens pas bien, je crois que j'ai chopé la méréule, j'avais oublié mon écharde.
- Moi j'ai mal aubier...
- Je crois que je vais prendre deux xylophènes avant d'aller me faire scier...

Toujours à se plaindre le bois.

Le bois est aussi compliqué que l'homme, aussi inventif et tordu. Le bois est un emmerdeur né.

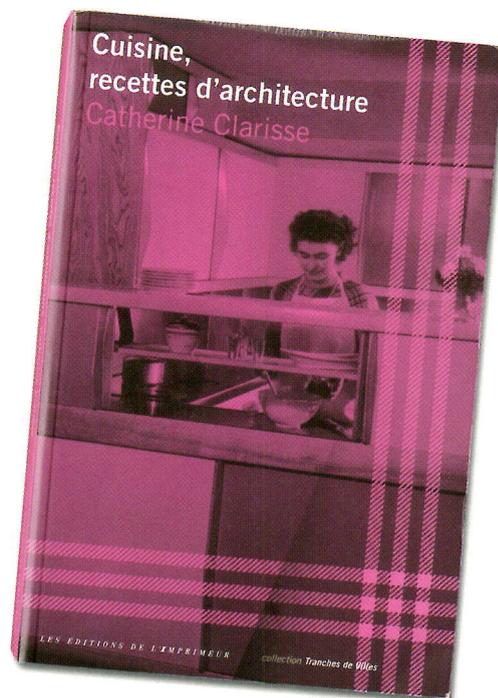
Y a-t-il autant de mots pour qualifier la pierre et ses maladies qu'il en existe pour le bois ? Le granite ou l'andésite sont peinarads, tu les poses et ils ne bougent plus, ils retiennent leur respiration, taciturnes dans un silence éternel fidèle et consciencieux.

Le bois lui, ne fait rien que de déconner et à faire son intéressant jusqu'à s'enflammer quand on a le dos tourné, il ne pense qu'à braiser.

Le bretzel, petite baguette de faux bois vernie, est de loin beaucoup plus fréquentable. Il était temps de le dire.

- Vous reprendrez quelque chose ?
- Juste un doigt, avec un bretzel, merci.

**“Cuisine, recettes d'architecture”,**  
par Catherine Clarisse



## Comment le temps et l'espace réduisent à la cuisson

À première vue, le livre de Catherine Clarisse évoque une bonbonnière tant il baigne dans le rose – une fois refermé, il n'encourt guère que ce reproche minime : une lisibilité parfois difficile sur fond de couleur. Très loin d'un “ouvrage de dame”, c'est une somme aussi passionnante pour le gâte-sauce moyen que pour l'architecte – c'est du moins ce qu'espère le premier. Outre l'explication en 26 fiches (– cuisine, évidemment) d'autant de cambuses du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles, depuis l'appartement parisien bourgeois jusqu'à l'actuelle pièce à vivre en passant celles de Lilian Gilbreth, de Francfort, de la Cité radieuse et de Charlotte Perriand, l'auteure développe sa réflexion en trois grands chapitres chronologiques : jusqu'en 1930, puis l'après-guerre et les Trente glorieuses, et enfin les cuisines d'aujourd'hui.

Avant la seconde guerre mondiale, la taylorisation domestique extermine la table centrale mobile (et ses chaises avec), « *disparition toujours présentée comme un progrès* » : la cuisinière travaillera mieux debout... et à l'étroit. Deuxième époque : c'est la fenêtre qui s'efface, au cœur de bâtiments aux parois farcies de gaines de ventilation, et la cuisine minuscule (4,7 m<sup>2</sup> à la Cité radieuse) va désormais s'ouvrir sur le séjour. La troisième partie, “A la recherche du temps gagné et de l'espace perdu”, interroge fortement la “course au temps” justifiant de telles évolutions. L'auteure poursuit l'analyse simultanée des courants architecturaux et alimentaires : « *Quelles sont les femmes libérées par Moulinex ?* », « *Les enfants interdits de “cuisine rationnelle”* », etc. Elle scrute les modèles développés en

deux siècles, avant de conclure de fort sympathique manière par une série de “Questions d'aujourd'hui”. En hors d'œuvre, préface du grand cuisinier Michel Bras ; tout au long du menu, une très riche iconographie : plans, dessins, photos, illustrations et publicités de toutes époques, et même le luxe de quelques hilarants dessins de Claire Bretécher ! Notes, bibliographie et index, tout y est pour une digestion heureuse...

Mais la vertu particulière de ce livre tient beaucoup à l'expérience autocritique de l'auteure : collaboratrice chez Renzo Piano où elle “gratte” sur les cuisines d'un programme de logements, elle se retrouve plus tard mère de famille dans « *une cuisine semblable (...)* Je constatai que j'y passais beaucoup de temps avec mes jeunes enfants, et qu'elle était loin d'être la pièce la plus agréable de l'habitation. » Encore plus tard, enseignante à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand (1996-2001, aujourd'hui à Lille et Paris-Malaquais), elle répond à Anne, une élève lui présentant au cœur d'un projet une cuisine-bar “de poche”, évidemment destinée à « *la mère de famille* » : « *Imaginez que la mère de famille, ce soit vous dans quelques années. (...) En rentrant chez vous le soir, êtes-vous prête pour une deuxième journée de travail, debout et seule, puisque la cuisine est si petite ? Et même si vous y êtes prête (j'en connais qui le sont !), pourriez-vous l'imposer à d'autres ?* » Rectifiez l'assaisonnement, servez chaud : « *Ce livre a été écrit en pensant à Anne et à ses “compagnon(ne)s” d'études d'architecture* »...

Éditions de l'Imprimeur, collection Tranches de Villes, 2004, 255 pages, 32 €.

livre

## ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LES TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

# FELIM

FORÊT ENVIRONNEMENT DU LIMOUSIN

- Restauration et aménagements d'espaces naturels (landes, tourbières...)
- Réalisation de structures en bois : bâtiments, clôtures spécifiques, plessis (en châtaignier)
- Restauration, entretien des rivières
- Travaux de revégétalisation des berges
- Création, entretien, balisage de chemins de randonnée
- Restauration du petit patrimoine (lavoirs, fontaines, croix...)
- Aménagements touristiques... etc.

Siège social : 52, rue Turgot - 87000 Limoges - Tél. 06 09 70 66 74 - Fax 05 55 79 11 42

Etablissement secondaire : 26, rue des Pradeaux - 23150 Ahun - Tél. 05 55 62 57 01 - Portable : 06 20 63 24 90 - Fax : 05 55 62 59 49



### SCTARL DEBOST

- OPC
- SPS
- Diagnostics techniques
- Maîtrise d'œuvre d'exécution

112, boulevard des Etats-Unis • 03200 Vichy  
Tél. 04 70 98 11 32 • Fax 04 70 32 75 95  
bertranddebost@wanadoo.fr

Tout un monde  
**d'imagination**  
en un clin  
**d'œil**

Gerflor, revêtements de sols PVC pour le Bâtiment et le Sport, c'est tout un monde d'imagination : une infinité de décors innovants et de solutions techniques performantes, adaptées à vos contraintes.

SANTÉ - SCOLAIRE - COMMERCE - INDUSTRIE - SPORT - LOGEMENT

Contact commercial  
(département 15 et 63)  
Julien ROBOL  
Tél. / Fax : 04 73 92 67 35  
Portable : 06 26 97 24 70

**Gerflor**  
Sols Bâtiment

[www.gerflor.com](http://www.gerflor.com)

### Claude Hanssen

Coordination

2, rue Camille Desmoulins - 63100 Clermont-Ferrand

◆ Tél. 04 73 36 29 38 ou 06 07 65 74 57 ◆ Fax 04 73 37 95 41

◆ E-mail : c.hanssen@wanadoo.fr

&

### TECH-INGENIERIE

### François Lepetit

Economiste

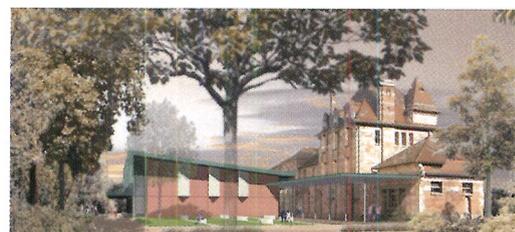
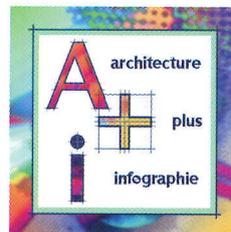
2, rue Camille Desmoulins - 63100 Clermont-Ferrand

◆ Tél. 04 73 36 12 85 ou 06 20 33 66 11 ◆ Fax 04 73 36 25 48

◆ E-mail : hanssen.lepetit@wanadoo.fr



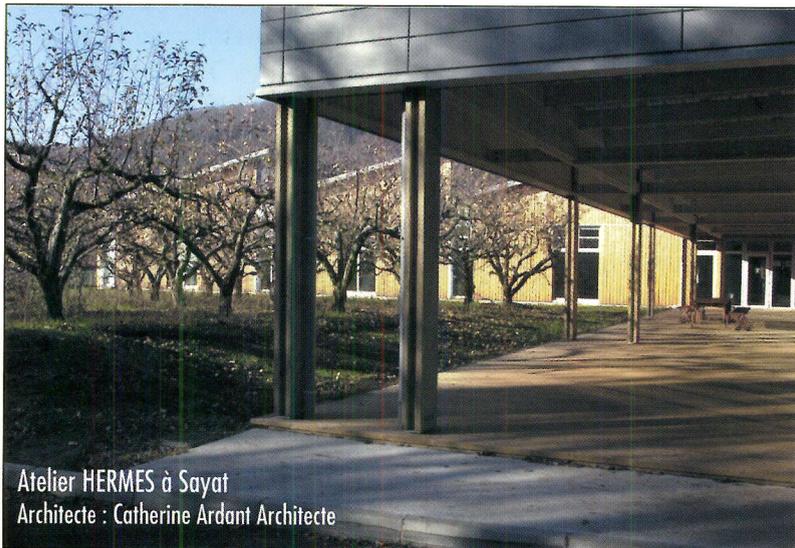
Modélisation 3D . Image de synthèse . Visite virtuelle



12 rue de Tardières 63100 CLERMONT-FERRAND



t é l / f a x : 0 4 7 3 1 9 2 9 0 0



Atelier HERMES à Sayat  
Architecte : Catherine Ardant Architecte

Cantal

## Scénoparc de la vache rouge de la vache rouge



**Pour toutes les palissades en bois du Scénoparc de la vache rouge, près de Riom-ès-Montagne, dans le Cantal, et surtout l'habillage extérieur du bâtiment d'accueil, les architectes ont retenu la technique du châtaignier tressé, pour respecter l'environnement. Explications.**



# Le tressage du châtaignier

e  
r  
a  
f  
Le tressage du  
r  
o  
s  
a  
v



Il s'agit là de mettre à l'honneur la richesse du Cantal et sa vache vedette, la Salers, à travers un scénoparc réservé à la découverte, à l'évasion et à la connaissance. En d'autres termes, se pencher sur ces espèces domestiques qui ont bouleversé notre destinée, en l'occurrence la vache et le taureau. « C'est en comprenant leur monde et leur comportement comme les liens essentiels qui nous unissent à eux depuis les origines, à la manière dont ils ont participé au développement de nos civilisations que nous pourrions envisager les perspectives de cette cohabitation et

leur impact sur notre propre devenir », explique Philippe Tixier, l'un des architectes du projet.

Dans leur scénographie, ce lien va devenir le fil conducteur d'une histoire qu'ils vont raconter comme une aventure, sans jamais perdre de vue que derrière ce qui semble a priori banal, se cache le merveilleux – l'Auvergne n'est-elle pas une terre de légendes et de contes ? –, en utilisant tous nos sens. « Nous allons plonger le visiteur au cœur d'une histoire entre l'homme et la vache déclinée pour l'heure en quatre actes, ajoute l'architecte. Remonter d'abord le

temps jusqu'aux origines préhistoriques alors basées sur la chasse et le rituel magique, pour suivre avec la domestication au néolithique, décrire la naissance des races à travers le regard d'un ethnologue-écrivain du 19<sup>e</sup> siècle, puis aborder l'éthologie (l'étude du comportement des animaux dans leur milieu naturel) d'un troupeau de Salers par le biais d'un vacher-buronier ».

### À la lune descendante

Ici, on peut l'imaginer, tout a été traité « avec un souci d'intégration dans un espace naturel de grande qualité ». Le parcours est ponctué de plusieurs bâtiments abritant un contenu scénographique : Maison d'Etienne, village d'Anatolie, buron... Et c'est là qu'intervient le châtaignier, écorcé ou non, ramassé en fin d'hiver, de préférence à la lune descendante, pour assurer une meilleure tenue dans le temps, au pays des Feuillardiens, en Haute Vienne, dans des parcelles où repoussent les arbres coupés tous les 5-6 ans, en fonction de la richesse du sol. Déjà pour habiller extérieurement le bâtiment d'accueil, la Banne (La corne en vieux français, qui s'appuie contre une falaise naturelle.

ron. Le visiteur pénètre sous cette corne emblématique dans un espace creusé dans la roche comme un abri néolithique. Le tressage a été effectué sur une structure métallique, dont les arcs étaient espacés de 1,40 mètre à 1,70 mètre, et la pose n'a pas rencontré de difficultés particulières, selon la société Felim, titulaire du marché, en raison de la souplesse des gaules de châtaignier. La même technique a été utilisée pour les portails et les clôtures, hautes d'un mètre environ, travaillées avec des piquets, en châtaignier cette fois-ci, enfoncés dans le sol tous les soixante-dix centimètres.

### Architectes :

Atelier 4, mandataire (Philippe Tixier, Jean-Louis Pourreyron, Jean-Jacques Erragne, Clermont-Ferrand), associés aux architectes Pierre Dumond, Jean-Pierre Juillard (Bort-les-Orgues) et David Devaux (Paris).

### Maîtrise d'œuvre :

Paysagiste : Alain Freydet (Guéret), BET : Choulet (fluides, Clermont-Ferrand), Gaillard (VRD, Chamalières), BETMI (structures, Aubière) et à Bernard Cercy (économiste, Chamalières).

### Palissades en châtaignier :

Felim / Techni Environnement

Le châtaignier tressé, comme peut l'être l'osier, prend alors la forme d'une corne de Salers sur une longueur de 50 mètres envi-



Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits à notre Tableau : Hervé Condamin, Vanessa Dubosq, Emmanuelle Ernst-Bourdarios, Philippe Faure, Caroline Fournier, Orianne Le Gal, Christian Louat, Anne-Sophie Moyer, Philippe Pansa. Félicitations à Benard Barbalat et Jean-Louis Maisonobe pour l'honorariat de la profession.

# observatoire des concours

**ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.**

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
<b>AURILLAC Cantal</b>	Aménagement de l'ilot des frères Charmes et construction d'un immeuble	Ville d'Aurillac	29-nov-04	Ricciotti/ Sycamore-Orange'ad/ Fabre-Speller/ Chican-Marot/ Jalicon-Estival/	8-fév-05 Courant 9-mars-06 Courant	Équipes retenues pour présenter une offre d'études de définition : Fabre-Speller/ Chican-Marot/ Jalicon-Estival/ Choix du jury : Chican-Marot/	
<b>CLERMONT Puy-de-Dôme</b>	Rénovation du lycée Sidoine Apollinaire	Conseil régional d'Auvergne	2-déc-04 Bouesnard	Faget-Gendre/ Ilôt/ CRR/ Bresson-Combes-Ondet/	8-sept-05 Bouesnard		9,3 M € HT
<b>EFFIAT Puy-de-Dôme</b>	Restructuration et extension de la maison de retraite	Maison de retraite	11-mai-05	BVL/ Jalicon/ Saveau/	16-nov-05 Bouniol	Jalicon/	4 M €
<b>MONTLUÇON Allier</b>	Realisation du plateau technique du centre hospitalier	Centre hospitalier de Montluçon	6-jul-05 Chognard, Lanquette	Gaussin/ Beauvais/ At'las/	13-fév-06 Brun Chognard	Beauvais/	18 M € TTC
<b>MONTLUÇON Allier</b>	Restructuration des places Jean Jaurès, de la Comédie, la Croix Verte et le boulevard de Courtais	Mairie de Montluçon	15-sep-05 Courant	Atelier de l'Ile-Brard -le Bras-Quelen/ Atelier J.Coulon-Leblanc-Grandeur nature/ Atel-Cle Millet International/	31-jan-06 Courant	Atelier de l'Ile-Brard -le Bras-Quelen/	2,510 M € HT
<b>VIC LE COMTE Puy-de-Dôme</b>	Construction d'un centre aquatique intercommunal	Communauté	28-jun-05	Moinard-Blanchet-Reuillard-Bouesnard-Fonville/ Japac/ At'las-Atelier 4/			3,44 M € HT
<b>BELLERIVE-SUR-ALLIER Allier</b>	Restructuration des trois bâtiments d'hébergement du CREPS	Direction Départementale de l'Équipement de l'Allier	23-nov-05 Caignol, Courant, Schlotterbeck			Marché négocié entre : Bruhat-Bouchaudy/ Moinard-Blanchet-Pichon/ Panthéon/ Carre d'Arche-Nicolaon/ Les indiens blancs/ Résultats de la négociation : Bruhat-Bouchaudy/	5,14 M € HT

## Louis GENESTE

30 rue Gutenberg - 63100 CLERMONT FERRAND  
Tél.: 04 73 98 50 70 Fax : 04 73 98 50 79  
E.mail : sa.geneste@wanadoo.fr

### Monuments Historiques



Couverture



Restauration



Maçonnerie Pierre de Taille

### Particuliers

Restauration Rénovation



Couverture Réhabilitation Maçonnerie Pierre de Taille



## TIXIER Bâtiment

Zone Industrielle - 63160 BILLOM  
Tél: 04 73 68 91 65 Fax: 04 73 68 91 64

### Maçonnerie traditionnelle Travaux neufs et de restauration Enduits

Avant



Après



Avant



Après



### Couverture - Charpente



# ASSECHEMENT DES MURS

*Sans travaux*



**MURS HUMIDES  
SALPETRE**

**ODEURS DE MOISI  
INSALUBRITÉ**



## PLUS JAMAIS ÇA

Dépenses inutiles  
Prolifération d'acariens  
Apparition de champignons  
Aggravation des maladies respiratoires

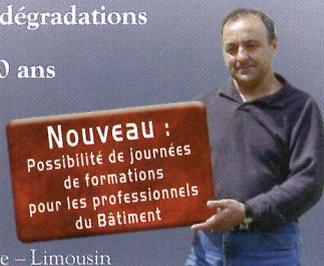


## LES AVANTAGES DU PROCÉDE MUR-TRONIC

- ◆ Mur-Tronic s'attaque à la cause des remontées capillaires
- ◆ Supprime la montée d'eau sur la totalité du bâtiment à traiter
- ◆ D'une efficacité totale quelque soit l'épaisseur et la nature des murs
- ◆ Mur-Tronic assèche indifféremment sols, murs, caves, refends et cloisons
- ◆ Aucun travaux d'installation
- ◆ Sans piles ni consommation électrique
- ◆ Pose rapide, sans forages ni dégradations
- ◆ Durée de vie supérieure à 50 ans
- ◆ Supprime définitivement les odeurs de moisi

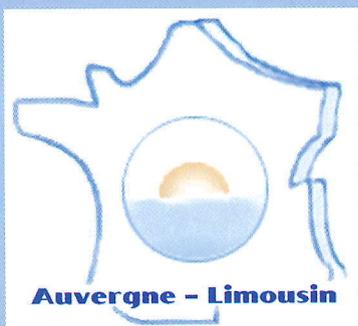
Entreprise régionale

Partenaire du Groupe MUR-TRONIC SUD-FRANCE - Applicateur Exclusif Mur-Tronic régions Auvergne - Limousin



L'aide la plus précieuse avant rénovation c'est :

## LE DIAGNOSTIC



### mur-tronic

**A.C.F.**  
**Assèchement du Centre France**  
**Monsieur Noël SACCHETTO**

23, rue des Vergers  
63800 COURNON D'AUVERGNE  
Tél. : 04 73 90 59 59 - Fax : 04 73 27 37 97

[www.mur-tronic.com](http://www.mur-tronic.com)



# Avant de construire, “bétonnez” votre projet

“Responsable principal” de la construction des ouvrages publics, l'élu local doit solliciter toutes les compétences, bien avant les phases de conception et de réalisation.

Dès la naissance d'un projet, l'architecte peut aider à une bonne évaluation des besoins, organiser la concertation avec les usagers, programmer une opération, rechercher les financements appropriés...

Assistance au maître d'ouvrage, aide à la décision, organisation des consultations : les architectes savent mettre leur polyvalence au service des élus. Car ils savent qu'un projet bien préparé est déjà à moitié réussi.

